



HAL
open science

La corruption entre l'aspect institutionnel économique et l'aspect social à travers la gouvernance

Abderraouf Ben Ahmed Mtiraoui

► **To cite this version:**

Abderraouf Ben Ahmed Mtiraoui. La corruption entre l'aspect institutionnel économique et l'aspect social à travers la gouvernance. 2020. ⟨hal-02535463⟩

HAL Id: hal-02535463

<https://hal.science/hal-02535463v1>

Preprint submitted on 7 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Munich Personal RePEc Archive

**Corruption between economic
institutional aspect and social aspect
through governance**

Mtiraoui, Abderraouf

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse-Tunis

5 January 2015

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/61122/>

MPRA Paper No. 61122, posted 28 Feb 2015 02:58 UTC

Corruption between economic institutional aspect and social aspect through governance

Abderraouf Mtiraoui*¹

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse- Tunisie

2015

** Doctorant en Sciences Economique, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse, Tunisie. E-mail : abderraouf100@yahoo.fr*

La corruption entre l'aspect institutionnel économique et l'aspect social à travers la gouvernance

Résumé :

Cet article essayera de mettre en lumière l'ambiguïté de la relation triangulaire existante entre la notion de gouvernance (l'efficacité gouvernementale et le pouvoir public de lutter contre la corruption), le secteur de l'éducation (sur le plan microéconomique et sur le plan macroéconomique) et le secteur de la santé sera clarifiée dans travail comportant trois grandes lignes.

En effet, la première traitera cette relation alors que la deuxième mettra l'accent sur la nature de relation entre la conséquence de la gouvernance (le contrôle de la corruption) et le secteur de l'éducation.

Pour la dernière grande ligne configurera l'étude de contrôle de la corruption dans le secteur de la santé.

Les mots clés : Gouvernance, Lutte contre la corruption, microéconomique, macroéconomique, Institution, secteur de l'éducation, secteur de la santé.

Classification JEL: I28, P48, I21, B21, B22, I1, I2.

Abstract

This article will attempt to highlight the ambiguity of the existing triangular relationship between the notion of governance (government effectiveness and the public to fight against corruption), the education sector (at the micro level and the macroeconomic) and the health sector will be clarified in working with three lines.

Indeed, the first deal that relationship while the second will focus on the nature of relationship between the result of governance (control of corruption) and the education sector.

For the last mainline configure the corruption control study in the health sector.

Keywords: Governance, fight against corruption, microeconomic, macroeconomic, Institution, education sector, health sector.

JEL Classification: I28, P48, I21, B21, B22, I1, I2

1. INTRODUCTION

Les économistes considèrent que le capital humain et plusieurs d'autres indicateurs quantitatives et qualitatives sont des facteurs de développement économique, ils soulignent que l'investissement, les dépenses publiques et le commerce génèrent la croissance économique qui était une condition nécessaire mais insuffisant pour le développement économique.

Depuis quelques années, les dépenses publiques pour un pays restent toujours un grand soutien pour activer le circuit économique surtout dans les domaines économiques, administratifs institutionnels. Ainsi, « le rôle des institutions dans le développement économique a été étudié » par (Douglass North ; 1990). Ces derniers mettent l'accent sur la qualité institutionnelle comme étant un élément favorable pour la croissance économique, « sous les aspects de structures de réglementation, de la qualité de service, de la compétence bureaucratique et de l'indépendance de l'institution judiciaire » (Douglass North ; 1990).

Récemment, Acemoglu et Robinson (2012) « soulignent que la bonne qualité des institutions politiques et économiques expliquerait la réussite de développement des nations ». D'ailleurs, l'abondance des travaux empiriques offrent une idée claire sur les écarts internationaux des PIB par tête annuels expliqués par les différences entre les manières de gouvernance et aussi entre les qualités institutionnelles. Les pays en développement (PED) pourraient améliorer leurs performances économiques tout en appuyant sur la qualité de leurs institutions, celles-ci-fixant les règles du jeu en matière économique qui sont nécessaires pour assurer la croissance économique durant la période de fonctionnement. Ainsi, la bonne qualité institutionnelle respecte la loi, résoudre les conflits, protège les droits de propriété et maintient l'ordre.

Elle garantit une gestion très efficace des biens publics, une bureaucratie efficiente, « des investissements publics importants en éducation, santé et infrastructure». Ainsi, « les problèmes de gouvernance, de transparence et de responsabilité, publiques ont fortement handicapé le développement économique, social et humain, en constituant des entraves à l'investissement et en réduisant la

capacité du pays à optimiser l'utilisation de ses ressources et à améliorer davantage les conditions de vie des citoyens. ». (Ben Kahla Karim; 2013)

Dans le cadre de ce chapitre, nous choisissons un autre canal de plus qui reflète un chemin aussi très clair éclairant la corruption publique dans certains domaines. En effet, l'idée générale de ce chemin est la suivante : « la gouvernance est l'image institutionnel d'un pays où elle existe la corruption ou non dans le monde en considération». D'ailleurs, la gouvernance économique englobe les décisions centrales des activités économiques fournies d'une nation ou d'un pays dans un cadre relatif avec le reste de monde. Elle a forcément des conséquences importantes sur la croissance et la qualité institutionnelle.

L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier la relation entre la gouvernance, qualité institutionnelle et le développement économique dans les deux secteurs de bases à savoir l'éducation et la santé. La gouvernance et le financement dans quelques secteurs de base comme l'éducation et la santé devront prendre en compte le développement participatif stable de pays ainsi que le potentiel des ressources humaines. «La gouvernance doit décrire les objectifs généraux de l'éducation et les moyens pour les atteindre » (Confemen; 2008b). Donc un problème de corruption soulève dans la gouvernance éducative et sanitaire et surtout dans les systèmes des services publics inefficaces.

2. Revue de la littérature : gouvernance, qualité institutionnelle et croissance économique

La notion de la gouvernance est définie comme étant « l'exercice de l'autorité administrative (la mise en œuvre de politiques), politique (la formulation de politiques) et économique (la prise de décision à caractère économique) aux fins de gérer les affaires d'un pays. Elle repose sur des mécanismes, des processus et des institutions qui permettent aux citoyens et aux groupes d'articuler leurs intérêts, exercer leurs droits légaux, remplir leurs obligations légales et négocier leurs différences » (PNUD ; 2010). Le but de cette section est donc d'analyser comment le lien entre corruption, gouvernance et croissance s'établit dans le cadre d'un modèle de croissance endogène. Il convient de préciser que ce modèle est fondé principalement sur les études de deux auteurs Rivera-Batiz (2002) et Mendez et Sepulveda (2000). Saint-Paul et Verdier (1993) « modélisent l'existence d'une relation entre démocratie et capital humain à travers un modèle de croissance endogène ». Il est probable que, si la démocratie accorde plus de considération aux besoins de la population que la dictature, son choix devrait faciliter l'adoption de politiques favorables à l'éducation. La démocratie constitue, par ce biais, un facteur supplémentaire d'émancipation et d'indépendance des individus.

Nous pouvons, en outre, considérer que l'éducation et la santé comme deux facteurs contribuant à la croissance économique. Il existe des effets indirects de la démocratie sur la croissance qui passent à travers le capital humain : l'espérance de vie et l'enseignement secondaire. L'espérance de vie est un indicateur de la santé globale et reflète donc la capacité de la force de travail de travailler et d'utiliser leurs compétences » (Baum et Lake, 2003)

Selon la théorie de croissance endogène l'éducation secondaire prend une forme plus avancée de capital humain, spécialement les compétences nécessaires dans une société moderne. Plus précisément, « ces sont les compétences possédées par les ouvriers qui vont améliorer la productivité, l'accumulation de capital physique et donc augmenter le niveau de richesse ».Barro(1991).

En plus, Blankenau, et al. (2005) montrent que dans les pays riches, les dépenses publiques d'éducation peuvent affecter positivement la croissance économique de long terme si l'on impose la contrainte budgétaire. Par contre, pour

les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, cette relation n'est pas significative Devarajan, et al. (1996).

Selon Levine et Renelt(1992), « la relation entre les dépenses publiques d'éducation et de santé semble être non linéaire ». Le Van et Maurel (2006) « mettent en évidence l'hypothèse selon laquelle les dépenses d'éducation n'affectent positivement le revenu par tête qu'au-delà d'un seuil critique de corruption ».

Notre démarche consiste à tester les effets conjugués de nombreux facteurs économiques et sociaux dans un contexte d'une mutation profonde des systèmes de régulation via le capital humain et en présence des changements institutionnels. Cette démarche nécessite alors la manière de gouverner et apparait la nature de gouvernance (l'efficacité de gouvernement et la lutte contre la corruption), c'est pour cela nous allons étudier la relation de la notion de la gouvernance et développement des secteurs sociaux de base à savoir l'éducation et la santé à travers le capital humain.

2.1. La gouvernance

Selon Grindle (1997), l'Etat doit être crédible, capable de formuler, de mettre en œuvre et d'appliquer les réformes de gouvernance. Il faut qu'il y ait un engagement effectif de sa part pour tenir ses engagements politiques. Cela dépend également, « d'une façon cruciale, de la capacité administrative des institutions politiques, de la relation entre les entités mises en œuvre, des politiques publiques et des différentes couches de la société, de l'habileté technique et politique des décideurs pour formuler et mettre en œuvre les politiques annoncées » (Ahrens, 2002).

2.1.1. Définition de la gouvernance

Nous donnerons alors la définition de Pierre Hamel (2001) suivante : « C'est la capacité des institutions et des décideurs politiques à assurer et mettre en œuvre un environnement économique favorable qui soutient et encourage les activités de production, d'accumulation et d'acquisition des compétences et de transferts des technologies. Cela requiert l'existence d'un Etat responsable et crédible, une capacité administrative non corrompue, la participation de tous, la transparence du secteur public, et un système judiciaire qui permet de protéger les droits de propriété». La structure générale de la gouvernance découle cette définition en se

basant sur plusieurs caractéristiques à savoir : la responsabilité publique forte, la stabilité gouvernementale et le système judiciaire le plus efficace etc. :

- Un Etat qui est capable de protéger les droits de propriété.
- La nécessité de limiter l'autorité de l'État afin d'éviter les comportements prédateurs du gouvernement.
- La capacité institutionnelle avec les réformes administratives, politiques et économiques.
- La création des institutions économiques pour développer les marchés.

Au total, la définition de la gouvernance montre l'efficacité de pouvoir public et sa capacité de prendre sa responsabilité dans l'application des lois et règles juridiques législatives. La gouvernance est l'ensemble des mesures économiques et institutionnelles. Elle est au cœur de développement économique.

2.1.2. Efficacité des pouvoirs publics²

Elle reflète « la perception de la qualité des services publics, la qualité de la fonction publique et le degré de son indépendance par rapport aux pressions politiques, la qualité de la formulation et l'application des politiques, et la crédibilité de l'engagement du gouvernement à ces politiques». (Kaufmann et al. (2003)

Il s'agit d'une mesure de la compétence de la bureaucratie publique et de la qualité des services publics. Cette variable est expliquée essentiellement par les aspects suivants :

- La qualité des politiques gouvernementales.
- La qualité du personnel gouvernemental.
- Les retournements de situation pouvant affecter la qualité du personnel gouvernemental.
- L'habilité du gouvernement à concevoir des nouveaux programmes.
- La probabilité que lorsqu'un agent du gouvernement enfreint les règles, un autre agent peut aller à un autre agent(ou à un supérieur) et obtienne la correction de cet acte irrégulier.

²*The Worldwide Governance Indicators (2010): A Summary of Methodology, Data and Analytical Issues*
http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1682130

- L'étendue de la durée du temps passée par les agents économiques auprès des bureaucrates ; soit les délais bureaucratiques.
- La qualité des services fournis par l'Etat.
- La prévisibilité des changements au niveau des règles et des lois.
- La transparence au niveau des décentralisations.
- La compétence du personnel du secteur public relativement aux compétences du personnel appartenant au secteur privé.
- Le gaspillage au niveau des dépenses gouvernementales.
- Le degré d'exposition des services publics aux interférences politiques.

Enfin, cette tendance pour mesurer « Government Effectiveness » est insuffisante pour donner l'indicateur institutionnel exact.

2.1.3. Approches empiriques

Hall et Jones (1999) montrent, à partir d'un large échantillon de 133 pays, « que les différences observées dans l'intensité du capital physique ainsi que dans le niveau d'éducation réalisé, expliquent uniquement une petite fraction dans les différences constatées des niveaux de produit fini par travailleur à travers les pays. Ils montrent alors que ce sont les différences dans l'infrastructure sociale (institutions et politique gouvernementale) à travers les nations qui expliquent les différences constatées dans l'accumulation du capital, le niveau d'éducation réalisé et la productivité, lesquelles expliquent la disparité dans le niveau de revenu et de développement des pays ».

De son côté, Amable et Guillec (1992) fait le lien entre les institutions et le reste des activités économiques. Ils trouvent que « les résultats économiques dépendent des configurations institutionnelles nationales, en plus les éléments technologiques peuvent déterminer par exemple l'accumulation du capital physique, l'investissement dans la recherche et développement et le type de formation professionnelle ». (Amable et Guillec, 1992)

Concernant, les auteurs de la nouvelle économie institutionnelle (NEI) qui soutiennent l'idée dont « les institutions efficaces peuvent faire la différence dans le succès des réformes du marché ». Ils affirment que les institutions constituent l'un

des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme. « Les institutions efficaces (droits de propriété efficaces, système judiciaire opérationnel, lutte contre la corruption, etc.) créent un milieu convenable à l'accumulation du capital. Elles favorisent un ajustement plus souple des ressources aux mutations des conditions générales, en générant une croissance rapide donc la qualité institutionnelle permet de réduire l'incertitude entre les relations humaines » (North 1994).

Certains autres auteurs comme Rosenberg et Birdzell (1986) « soulignent l'existence d'une interaction entre qualité institutionnelle et la croissance économique, une croissance soutenue par des institutions adéquates est nécessaire ». Alors, les études de Rodrik (1998) » montrent que la qualité des institutions rend en compte les écarts de croissance entre nations Est-asiatiques ».

***La corruption : Aspect fondamental de la gouvernance**

Durant les années 1990, un certain nombre de projets internationaux, comme la convention sur la lutte contre la corruption et la convention de l'union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption « ont été élaborés en vue de combattre les abus de fonctionnaires publics pour des gains personnels ». Dans ce contexte, l'action de la Banque Mondiale en matière de corruption a deux volets, le premier volet est opérationnel et le deuxième est un volet de recherche.

La Banque Mondiale (2003) « a lancé plusieurs programmes anti-corruption dans plusieurs pays et elle s'est aussi engagée à mesurer si les projets qu'elle finance ne sont pas entachés par la corruption ». Ces actions de la BM en matière de corruption portent également sur la recherche. « Le groupe de recherche de la BM consacré à la corruption est très actif. La plupart des articles publiés sur le sujet le sont par des membres de ce groupe de recherche, ou des personnes y ayant collaboré ou appartenu ». (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi ; 2005).

Parmi les objectifs principaux de FMI sont la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption et pour les atteindre, il y a donc beaucoup d'instruments utilisés dans ce champ comme le développement et la promotion de codes relatifs aux bonnes pratiques, à la transparence, à la responsabilité et à la gestion des fonds publics. La corruption constitue l'un des choix de gouvernance utilisés. L'idée

générale tirée est que la corruption de la mauvaise gouvernance peut constituer un handicap pour la croissance économique pour certains pays, la littérature témoigne également d'un effet possible de la corruption sur les performances économiques. Comme le concept de gouvernance, le terme de corruption est également un terme flou dont l'établissement d'une définition stricte paraît difficile.

En effet, plusieurs définitions sont attribuées à la corruption dans ses différents types et formes. Selon Bardhan (1997), « la corruption consiste dans l'utilisation du service public pour des gains privés ». Pour Shleifer et Vishney (1993), « la corruption désigne l'échange d'éléments de propriété gouvernementale par les officiers publics contre leur gain personnel ». Selon Leff (1964), « la corruption est un moyen qui peut être entre les mains des entrepreneurs cherchant à faire des affaires avec un gouvernement indifférent et peut stimuler le développement économique ».

***Relation entre la gouvernance et croissance économique**

Les contributions économétriques de Scully (1988) Grier et Tullock (1989), Barro (1996), Helliwell (1994) et Isham, Kaufman et Pritchett (1997) « confirment l'existence d'une corrélation positive entre l'indicateur des libertés civiles comme mesure du cadre institutionnel et la croissance économique pour la majorité des pays pris dans leur échantillon ». De même, en retenant un indicateur des règles et des lois, Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2003) montrent que « la bonne gouvernance exerce un effet positif sur la croissance ». C'est le même résultat pour les auteurs (Acemoglu, Johnson et Robinson, 2004).

La littérature empirique abondante suggère que des institutions de bonne qualité sont essentielles pour le développement économique. Cette littérature se manifeste généralement sous forme d'études en coupe transversale associant plusieurs pays. Le revenu national, le PIB par tête ou encore le taux de croissance est régressé sur plusieurs indicateurs institutionnels: des indicateurs à savoir les règles de lois, la stabilité politique et des indicateurs globaux de la gouvernance (l'efficacité du pouvoir public et le contrôle de corruption). D'autres variables sont utilisées, dans ces régressions, qui ne sont pas liées à la qualité des institutions.

La Banque mondiale est consciente qu'un pays à partir de la « bonne gouvernance » peut avoir « l'efficacité de pouvoir », et ce pays en considération étudie comment ce concept fournit, avec l'ouverture économique, le cadre de source

pour lutter contre la corruption. Dans le cadre des pays faibles où ils n'existent pas la démocratie et la corruption persiste, sans réduire ce phénomène. Le pays donc doit choisir une stratégie fondée sur la vertu des réseaux sociaux et sur une réduction des domaines de compétence économique et sociale des pouvoirs publics.

Certains travaux ont montré que « la gouvernance ou encore certaines composantes de la gouvernance affectent la croissance via son effet sur le capital humain donc le lien entre qualité des institutions et capital humain est complexe ». Selon Michael Johnston, « l'existence d'un régime démocratique est de nature à favoriser la mise en œuvre de politiques publiques orientées vers l'accumulation du capital humain et surtout vers le développement social comme l'éducation et la santé. La qualité institutionnelle et l'image de la gouvernance dans les pays qui était liée par son rôle dans les activités réelles existants dans la société civile et économique ».

2.2. Le rôle des institutions dans le développement économique

D'après North (1981) et Rosenberg et Birdzell (1986), « l'augmentation de l'activité économique s'accompagne de meilleures institutions ». Cette hypothèse est soutenue par les observations empiriques de Clague et al. (1996) qui ont utilisé le PIB initial comme variable de substitution du niveau de développement économique. Ils constatent aussi que « les institutions d'un pays s'améliorent avec l'ancienneté de son indépendance », car le temps contribue à les consolider. Keefer et Knack (1996) ont étudié le rôle de la démocratie dans la qualité des institutions. Ils ont observé une corrélation étroite entre une variable extraite de l'ensemble de données de Jagers et Gurr (1996), à savoir une mesure des contraintes pesant sur l'exécutif, et la qualité institutionnelle. Chong et Calderón (1997) ont analysé la corrélation entre l'éducation et les performances institutionnelles; « ils supposent qu'une population plus instruite à toutes chances de produire une bureaucratie plus instruite et moins corrompue et, par conséquent des institutions plus efficaces ».

2.2.1. La Nouvelle école institutionnelle (NEI)

La NEI s'intéresse limites institutionnelles qui freinent le développement économique. Elle met l'accent sur les possibilités d'évolution d'institutions économiques qui favorisent l'efficacité et l'efficacités de développement et les activités économique au sein des pays.

La concentration récente de l'économie du développement s'oriente surtout sur les situations où les mauvaises politiques font obstacle à l'élaboration de règles économiques efficientes. « La grande part de l'économie traditionnelle du développement considère que le cadre institutionnel est exogène à la sphère économique. Les institutions des pays en développement par exemple proviennent de deux grandes références. La première est la tradition, qui crée des institutions informelles. Elle est souvent considérée comme un obstacle au développement parce que ses règles ne reposent pas sur les besoins d'une économie de marché. La deuxième est l'État, qui engendre des institutions formelles et que l'on considère souvent comme la force motrice de la modernisation ». (Thèse de Gbewopo ATTILA, 2010).

Au total, il existe quatre points essentiels à savoir la négligence des variables institutionnelles telles que la rationalité de la prise de décision, la concentration excessive sur l'équilibre et enfin certains comportements sont connus.

*** Hypothèse de la gouvernance**

Au niveau analytique et méthodologique, la NEI tente de modifier ou d'élargir la boîte à outils néoclassique. Cette structure analytique élargie lui permet d'expliquer des phénomènes qui ont été laissés de côté jusqu'à présent.

La NEI retient la base de la théorie néoclassique c'est-à-dire l'approche théorique du choix qui fonde la microéconomie. Elle repose alors sur l'hypothèse fondamentale de la rareté et de la concurrence. Elle abandonne la rationalité instrumentale, c'est l'hypothèse qui fait que l'économie néoclassique peut se passer des institutions.

Les implications de cette hypothèse ont été résumées par Simon (1986). « Si les valeurs sont supposées être données et constantes, et si l'on suppose que les pouvoirs de calcul d'un décideur sont illimités, alors deux conséquences importantes s'imposent ».

Sur le plan microéconomique, il y a deux conceptions nécessaires à savoir :

- En premier lieu, ce n'est pas nécessaire de distinguer le monde réel et la perception du décideur, car il distingue bien le monde tel qu'il est réellement.

- En deuxième lieu, il est possible de prédire intégralement les choix que va faire un décideur rationnel à partir de la connaissance du monde réel sans décider les perceptions ou les modes de calcul du décideur (sa fonction d'utilité doit être connue).

Finalement et dans un monde rationnel, les institutions sont nécessaires, car les idées et les idéologies importent rarement les marchés efficients qui caractérisent la vie économique que politique. Les acteurs de ces marchés peuvent avoir premièrement des modèles divers et erronés, le processus de feed-back au niveau de l'information et l'arbitrage corrige cela nous mène à parler sur tels comportements imprévisibles dans l'analyse institutionnelle. (NEI,

***Nouvelle analyse institutionnelle du développement**

L'idée centrale de la NEI est l'efficacité de l'allocation des ressources qui dépend de la façon cruciale de la structure des droits de propriété et de la définition des institutions. En plus, c'est l'évolution de la structure des coûts de transaction qui détermine l'évolution institutionnelle. Nous parlons donc des coûts de transaction sont les plus importants pour les pays en développement

North (1981) est parmi les dirigeants qui ont appliqué la théorie néo-institutionnelle à l'histoire économique du développement et pour la première fois, il a donné un cadre institutionnel au développement institutionnel économique (c'est l'économie de l'institution). Selon lui c'est le développement des institutions qui explique la prospérité et la décadence des nations. Dans ce cas, l'auteur a montré de quelle façon l'histoire devait être davantage intégrée dans les sciences économiques. Le fait que le rapport sur le développement général publié par la banque mondiale en 1997 a adopté cette démarche célèbre car il y a des points de ces idées ont été acceptés par les représentants du principal courant de pensée économique.

La NEI représente une extension de l'économie traditionnelle. Comme celle-ci, elle se concentre sur les choix que les individus font dans leur vie. Mais, le modèle simplifié de choix rationnel est amélioré des problèmes de coûts d'information et des limites des prévisions des agents, de l'évolution des normes et du désir des gens de former des liens de confiance. Cette école a cherché non seulement pour expliquer les choix individuels dans une collectivité institutionnelle donnée, mais aussi, la

manière dont la croyance et les choix individuels affectent l'évolution des individus eux-mêmes.

La NEI est importante au moins à deux égards :

- Initialement, c'est un corps de théorie qui part du cadre de la théorie néoclassique, mais qui apporte des réponses à certaines questions restées sans réponses dans cette théorie.
- Secondairement, son importance pour l'économie du développement vient du fait qu'elle offre une grande théorie du changement social et économique : une théorie du développement en termes de changements institutionnels appropriés.

Selon North (1981), « les pays du tiers monde offrent un exemple de structures défavorables au développement : une régulation étatique, des droits de propriété mal définis et d'autres contraintes qui restreignent l'activité économique au lieu de la stimuler ».

Ces conditions mènent à une recherche de rente et à une baisse de la productivité. Les organisations mondiales telles que la banque mondiale (BM) et le fonds monétaire international (FMI) constatent l'importance à accorder au climat social au sein de cette nouvelle stratégie de développement. Ces institutions financières mondiales ont introduit une économie alternative c'est l'économie politique de la réforme, dans les pays en développement (PED) et c'est alors qu'est né le concept de « bonne gouvernance » qui doit décrire l'ensemble des principes de gouvernement que devraient respecter les responsables d'un pays en développement pour assurer une croissance économique stable.

Pratiquement, les deux organisations de la BM et le FMI ont conditionné leur aide économique par le respect de certains principes de gouvernance. « La lutte contre la corruption », tout en appliquant l'efficacité de gouvernement) et aussi le respect des libertés publiques.

C'est donc un discours qui a pris une tournure plus constructive et plus politique autour du concept de « gouvernance ». Le concept va faire l'objet d'une abondante théorie, ces dernières années aux Etats-Unis, qui prétendent combiner la science politique, l'économie institutionnelle et l'économie néoclassique.

Au total, cette nouvelle théorie du développement fait de la notion de gouvernance le point central du progrès pour améliorer les conditions nécessaires pour le développement économiques des nations de monde. L'approche économique, l'institution peut avoir un effet sur la performance économique. North (1990) explique dans son livre que l'existence des institutions peut réduire l'incertitude en structurant la vie habituelle, et peut baisser aussi les coûts de transactions pendant les processus des échanges et de la production, donc l'institution joue un rôle important sur la performance économique.

2.2.2. Les théories du développement basées sur l'Etat

La majorité des organisations mondiales comme le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), plus connue sous le nom de Banque Mondiale. La période de la reconstruction en Europe et de l'accession à l'indépendance pour plusieurs pays de monde comme les pays d'Afrique et d'Asie dépendent beaucoup des réformes économiques et institutionnelles. L'émergence des pays tiers monde est expliqué par une étude profonde donnée pour des économies en développement. Alors durant les dernières années, les différentes théories ont dominé la pensée du développement réel.

En effet, la période entre 1950 et 1970 présente la grande période du départ de la théorie économique du développement. Ces théories génératrices de politiques de développement font appel pour les pays du Sud (tiers mondes).

Les premières grandes théories économiques du développement, qui sont avancées dans le milieu de la vingtième siècle, ont préconisé le modèle fondé sur le plan Marshall (1951) et donc de larges transferts financiers internationaux en faveur des pays du tiers monde. Cette entrée financière devrait générer le démarrage global la société et faire diminuer la pauvreté.

Pour la plupart des économistes occidentaux du développement, selon Nurkse et Lewis (2009), « l'Etat joue un rôle d'allocation efficiente des investissements dans une économie ouverte ; alors que pour les hétérodoxes européens recommandaient un interventionnisme étatique accru dans un secteur industriel protégé ». L'idée essentielle était que les pays du tiers monde devraient favoriser un investissement public en faveur des secteurs industriels décidés les plus stratégiques.

De plus, les stratégies les plus interventionnistes furent les plus utilisées par les Etats du tiers monde. « Les élites de ces pays devraient faire un investissement public sélectif en faveur des secteurs industriels jugés les plus stratégiques en termes de retombées économiques" Gérard de Bernis (1975).

Ce type de développement a donné lieu à des programmes de construction d'infrastructures et d'industries lourdes censés entrainer les autres secteurs de l'économie. On peut citer l'exemple de la planification économique algérienne qui s'est inspirée de la théorie des industries industrialisâtes, ou encore, de l'Amérique latine qui a adopté les stratégies de substitutions d'importations.

En résumé, dans des années 70, le champ de l'analyse économique est occupé d'une manière croissante par des thèses qui rejettent l'hypothèse d'un développement possible pour les pays en développement sans revoir leurs relations économiques avec les pays industrialisés.

Ce sont les illustres thèses de la dépendance qui découlent d'une radicalisation du paradigme centre-périphérie élaboré dans les années 1950 par la CEPAL (Commission Economique Pour l'Amérique Latine) sous l'influence de Prebisch (1951). Ce dernier « a fortement contribué à développer l'analyse duale de l'économie mondiale en deux pôles, le centre capitaliste représenté par les pays industrialisés, et sa périphérie constitué des pays du tiers-monde ». (Prebisch ; 1951)

L'auteur Prebisch (1951) préconisait pour ces pays de la périphérie, « la constitution d'un secteur industriel protégé par des stratégies de substitution d'importations au rôle des multinationales dans l'aggravation de la dépendance des pays de la périphérie ».

Au total, dans cette théorie, le politique n'est pas trop présent comparé à l'économique. Les élites politiques des pays en développement n'avaient pas une autonomie ou encore une liberté pour mettre en place les politiques économiques souhaitées.

Toute dimension politique dans la logique des rapports Nord-Sud, a été évacué par les théories de la dépendance. Cependant, c'est sur le plan économique que les théories de la dépendance ont perdu leur crédibilité économique vers la fin des années 1970 et le début des années 1980 surtout avec les critiques de la théorie néoclassique.

2.2.3. Le rôle des institutions publiques dans la gouvernance

Les analyses en termes de gouvernance se sont imposées pour renouveler de manière sensible l'approche des institutions. La notion de gouvernance prend sérieusement celle des institutions. En effet, les deux notions (gouvernance et institutions) sont aujourd'hui inséparables, spécialement dans le domaine de la croissance économique et du développement, où elles construisent les conceptions du cadre politique des sociétés et inspirent les projets de réforme de l'Etat. D'ailleurs, leur prise en considération ouvre la voie aux grands chantiers entrepris dans les programmes de développement économique: la résolution des conflits, l'efficacité administrative, l'Etat de droit ou encore le contrôle de la corruption. La théorie qui se dégage de ces travaux sur la définition de la notion de gouvernance, vise à démontrer que les Etats les plus aptes à favoriser le développement sont des Etats fondés sur une architecture institutionnelle rationalisée, réduite à l'exercice des fonctions régaliennes universelles et la mise en place des seules politiques publiques que d'autres acteurs que l'Etat ne seraient pas en mesure d'élaborer à sa place avec la même efficacité. Ces Etats fonctionnent sur la base d'une institutionnalisation solide qui s'oppose à toutes formes de corruption. La question de la gouvernance est inséparable de celle des institutions qui sont « un ensemble de règles comportementales établies par les hommes afin de gouverner et guider les interactions entre les êtres humains, en partie en les aidant à déterminer ce que les autres personnes feront » (Lint et Nugent 1995). Les institutions peuvent s'appréhender comme un stock qui serait alimenté par les flux des politiques gouvernementales ; en d'autres termes, l'efficacité d'une institution dépend des politiques mises en œuvre par le gouvernement pour atteindre cet objectif. Les institutions et leur qualité sont donc le résultat final de l'ensemble des actions gouvernementales passées. « Faire la distinction entre les deux n'est pas forcément pertinent puisque les unes sont le produit ». (Rodrik et al. 2004). Aucune distinction claire entre la notion de gouvernance et les facteurs institutionnels. Les institutions correspondent généralement à un concept plus large qui englobe les contraintes formelles et informelles, les règles et les lois. La notion de gouvernance rejoint alors celle des institutions et l'analyse de cette première passe nécessairement par l'étude de la question de la capacité des institutions à favoriser la croissance.

2.3. L'apport économique : Corruption -gouvernance

2.3.1. Idées tirées sur la gouvernance et la corruption selon Kaufmann

La reproduction des études empiriques durant les dix dernières années, associée aux systèmes dégagés par les pays, nous avons défendu une base déterminative qui peut être solide analysant l'effet de la gouvernance sur le développement après avoir connaître l'efficacité des stratégies visant à l'améliorer. En effet, plusieurs interrogations demeurent sans réponse sur « l'importance de gouvernance dans le cadre institutions financières internationales (IFI) et nous rentrons alors aux sources fondamentaux de la gouvernance tout en examinons les idées acquises suivantes sur la gouvernance et la corruption ». (Daniel Kaufmann, 2003)

***La gouvernance et la lutte contre la corruption sont une seule et même chose**

Nous parlons ici de la bonne gouvernance (pouvoir de l'Etat) qui était efficace dans le cas de contrôle de corruption et inversement.

***La gouvernance et la corruption ne peuvent être mesurées**

Les marges d'erreur existent vu l'aspect qualitatif de deux indicateurs. D'ailleurs, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale sont utilisés, comme les indicateurs institutionnels (contrôle de corruption) pour mesuré aussi la corruption, dans le monde pour suivre les tendances, évaluer les pays et guider les études.

***La gouvernance et de la lutte contre la corruption sont surévaluées**

La Banque mondiale affirme qu'un pays dont sa gouvernance mauvaise ou moyenne pourrait pratiquement augmenter plus son PIB par tête à long terme, et diminuer d'autant la mortalité infantile et l'analphabétisme.

***L'amélioration de la gouvernance existe si nous trouvons d'autres générations**

Le phénomène, dont l'idée de gouvernance détruit au cours de temps, est dynamique car la gouvernance peut s'améliorer avec des autres compétences et autres générations qui savent gouverner lentement et progressivement tout en luttant contre la corruption.

*** Combattre la corruption par la lutte contre la corruption (contrôle de corruption)**

Généralement, il avère que ces mesures ont des effets sur les décisions politiques exercées sur les gouvernements pour lutter contre la corruption en adoptant des réformes fondamentales et systémiques de la gouvernance

nécessaires. Pour lutter contre la corruption, Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2005) « ont proposé six indicateurs mesurant la qualité de gouvernance et parmi les indicateurs institutionnels, nous citons alors le contrôle de la corruption, est un indicateur composite de perception de la corruption qui mesure l'usage des prérogatives du pouvoir à des fins personnelles en particulier l'enrichissement des individus disposant d'une position de pouvoir ». Il découle de plusieurs sources différentes qui exigent à la fois les déclarations d'experts et d'hommes d'affaires et d'autres types de perceptions, comme celles formulées par les ménages.

En effet, le contrôle de la corruption se distingue de l'indice de perception de corruption sur deux points principaux. La première variable ne retient que les indicateurs de l'année, ce qui permet de mieux prendre les évolutions d'une année sur l'autre. La deuxième dont les deux indicateurs (contrôle de la corruption et l'indice de perception de corruption) diffèrent aussi par les procédures de régularisation des sources primaires en vue de leur agrégation et de précision des indicateurs composites. D'ailleurs et selon Kaufmann³, « le contrôle de la corruption se présente comme une mesure quantitative continue normalisée compris entre -2,5 (niveau élevé de corruption) et +2,5 (niveau minimal). Il est lui aussi accompagné de mesures de précisions (« intervalle de confiance », notes minimale et maximale). L'évolution du score d'un pays d'une année à l'autre doit être interprétée comme la variation de la position relative d'un pays par rapport à la moyenne des pays inclus dans l'échantillon une année donnée, et non comme une amélioration ou une dégradation dans l'absolu (l'indice de perception de corruption). Des scores faibles indiquent que les hauts fonctionnaires sont très corruptibles et que la corruption est généralisée à l'ensemble de l'administration ». L'indice de perception de contrôle et le contrôle de la corruption sont les indicateurs de corruption qui ont été utilisés dans la grande majorité des études empiriques sur la relation entre corruption et éducation (Gupta, Davoodi, et Tiongson, 2000), (Rajkumar ; Swaroop, 2008) et (Daniel Suryadarma, 2008). « Ces indices de corruption sont fortement corrélés (0.8) à l'indice de corruption dans le secteur d'éducation construit par le Baromètre mondial de la corruption de la Transparence Internationale (TI) ». Pour ces raisons, nous utiliserons encore une fois (contrôle de la corruption) dans notre étude empirique.

³ Daniel Kaufmann est Directeur des programmes mondiaux à l'Institut de la Banque mondiale.

2.3.2. Modèles théoriques: Apport microéconomique

*Les contributions institutionnelles théoriques

Sur le plan théorique, après les insuffisances des modèles classiques (exogènes) à expliquer la croissance stable à l'équilibre, des auteurs comme Lucas (1988), Romer (1986), McKinnon et Shaw (1973), Barro (1989), Roubini et Sala-i-Martin (1995) « ont développé des modèles de croissance endogène. Ces auteurs ont tenté de comprendre la croissance du revenu correspond à l'accumulation du capital physique, l'accumulation du capital humain et la croissance de la productivité ».

Les économistes se sont donc rapidement tournés vers des variables profondes, en particulier les variables institutionnelles pour tenter de justifier les écarts de production entre pays inexplicables par les seules variables économiques. Plusieurs auteurs ont mis en avant des facteurs politiques et institutionnels dans le cadre du renouvellement des modèles de croissance.

L'objectif de développement a précédé la problématique de la gouvernance. Vu l'importance d'une croissance soutenue pour le développement, les économistes ont cherché à mieux comprendre ses déterminants à travers des théories diverses. Nous discutons ci-dessous quelques-unes des plus usitées.

*La croissance exogène institutionnalisée

Ce modèle de la croissance néoclassique est développé par Solow (1956), il est comme le suit:

$$Y_t = F(A_t, K_t, L_t) : \text{Fonction est homogène de degré 1}$$

Où Y_t : Production, K_t : Capital, L_t : Travail, A_t : Technologie

Le modèle tente d'expliquer la croissance par les taux de croissance des facteurs travail et capital et par le progrès technologique considéré exogène

En fait, le taux de croissance est de la forme suivante : $G_Y = G_a + G_k S_k + G_l S_l + \varepsilon$

Avec ; G_Y : Taux de croissance de la production ; G_k : Taux de croissance du capital, G_a : Taux de croissance de la technologie ; G_l : Taux de croissance du facteur travail et ε : Résidu de la croissance inexplicée

Parmi les limites des modèles de croissance endogène et l'une des principales insuffisances du modèle est qu'il est incapable d'expliquer le faible niveau d'utilisation des capacités de production dans les pays en voie de développement malgré la rareté du capital.

Concrètement, cela pourrait s'expliquer les insuffisances institutionnelles. Ainsi, les limites des modèles précédents trouvent en grande partie leur explication par la prise en compte des institutions. C'est pour cela nous pouvons expliquer le résidu, comme étant l'ensemble des variables de contrôles (α), des institutions (μ) et un bruit blanc (λ), noté comme le suit:

$$\varepsilon = \mu + \alpha + \lambda$$

Ce résidu peut expliquer les divers indicateurs de gouvernance, l'équation résiduelle développe bien l'existence des variables institutionnelles et l'indicateur de contrôle de corruption et d'autres variables inexplicables.

En effet, la bonne gouvernance est considérée comme la bonne manière de gouverner le pouvoir est exercée, de bien gérer les ressources de l'Etat, au service du développement.

La qualité de la bonne gouvernance comprend au minimum l'obligation des dirigeants ou les gouvernants de prendre compte de la transparence, de respect des lois, ainsi que des systèmes politiques, qui encouragent la participation des populations au processus de prise de décision finales.

Sur le plan institutionnel, la gouvernance semble user les hypothèses et le cadre microéconomique de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) de la théorie des choix publics, et d'autres chemins théoriques convergents entre eux. « Dans cette baguette, la notion de la gouvernance s'inscrit dans le modèle fonctionnel de l'efficacité et de la répartition de la valeur par l'organisation, pour se définir comme l'exercice de l'autorité économique et administrative la bonne gestion des affaires d'un pays. D'où la qualité de la gouvernance dans les pays en développement est inférieure à celle des pays développés et cette qualité se diffère selon les régions en voie développement ou émergentes (MENA) et la zone développée (OCDE).

Au total, la bonne gouvernance est la capacité des gouvernements à bien gérer les ressources et à formuler, mettre en œuvre et faire adhérer des bonnes

politiques et règlements et le respect pour les institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales pour éviter le gaspillage d'une part et d'autre part pour annuler la pénétration de corruption.

***La taxe d'équilibre de la corruption et la gouvernance**

A l'instar de Rivera-Batiz (2002), « nous considérons que les fonctionnaires de l'Etat demandent des pots de vin aux postulants de licences avant de donner leur approbation ».

En effet et d'après cet auteur, les fonctionnaires maximisent leur revenu espéré en fixant un taux de pot de vin noté (τ) sur les investissements bruts. Dans le modèle de gouvernance, et contrairement à Rivera-Batiz (2002) qui applique le taux de pot de vin aux profits générés par les entreprises, nous supposons que le pot de vin est demandé comme une part des investissements.

Selon Wei(2000), « une telle hypothèse nous paraît plus conforme à la théorie qui considère la corruption comme la taxe sur l'investissement par exemple. Nous désignons par (i) le montant de l'investissement des entreprises. Les agents publics fixent (τ) en prenant en compte la probabilité que les comportements de corruption soient révélés au public noté (θ). Les investissements sont supposés être une fonction décroissante de la taxe de corruption ($\partial i / \partial \tau < 0$). La probabilité que les activités de corruption soient révélées et démantelées est supposée dépendre à la fois du taux de corruption et de la qualité des institutions démocratiques (et donc de la gouvernance »). Plus le taux de corruption est élevé, plus forte est la probabilité que ceux qui sont taxés s'organisent (par un capital politique) pour éradiquer la corruption ($\partial \theta / \partial \tau > 0$).

Plus la qualité de la gouvernance est bonne, plus la probabilité que la corruption (θ) soit annulée est forte ; symboliquement : ($\partial \theta / \partial G > 0$) où G désigne la qualité de la gouvernance. Dans ce sens, selon Barro et Sala-I-Martin (1992), « la probabilité que les comportements de corruption peut être aussi interprété comme la probabilité pour que les droits de propriété des individus soient garantis ou encore pour qu'ils les conservent ».

Enfin, pour simplifier, Rivera-Batiz (2002) « suppose que les fonctionnaires corrompus ne sont pas sanctionnés lorsqu'ils sont dénoncés, mais qu'ils perdent simplement leur gain tiré de la corruption ». Une bonne gouvernance qui se traduit,

entre autres, par des droits politiques ou encore par la liberté d'expression, augmente la probabilité pour que la corruption soit dénoncée. D'où l'incitation des fonctionnaires. « L'accumulation du capital humain précaire et la qualité médiocre des soins de santé et d'éducation à cause de la mauvaise gouvernance recule les pays pauvres qui ont une plus petite proportion de la croissance. Le trafic d'influence impose une taxe régressive et diminue l'accès et la qualité des services de santé, d'éducation et justice ». (Susana Carrillo et Vincent Fruchart ; 2007).

***Les implications du modèle et interactions entre les variables**

Pour North (1990), la performance économique d'une société dépend de son aptitude à mettre en place des institutions qui favorisent l'application efficace et à moindre coût des contrats sur les marchés : « The inability of societies to develop effective, low cost enforcement is the most important source of both historical and contemporary under development in the Third World. Limited liability companies, intellectual property, insurance, and future markets provide further incentive for innovation and risk taking where governance institutions provide a basic level of predictability ».

Selon la Banque Mondiale (2002), il existe trois fonctions principales des institutions :

- Elle achemine l'information sur la situation des marchés, les biens et les participants. La bonne circulation de l'information aide les entreprises privées à trouver des partenaires et des activités rentables ; elle contribue à réduire les risques liés aux problèmes d'aléa moral et d'anti-sélection.
- Elle définit la nature des droits de propriétés et des contrats et en assurent le respect, en fixant qui obtient quoi et quand. Le fait de connaître les droits qu'on détient sur les actifs et de pouvoir protéger ses droits, y compris pour le secteur privé vis-à-vis de l'Etat, est fondamental pour le développement des activités économiques.
- Elle accroît la concurrence sur les marchés. Elles peuvent favoriser l'accès aux opportunités économiques à un plus grand nombre d'individus qui doivent pouvoir démontrer leurs compétences et mérites. Aussi, la concurrence favorise-t-elle l'innovation et la croissance économique.

*** Les hypothèses du modèle**

Le rôle du secteur public est de mettre en place des mécanismes et institutions permettant d'assurer le fonctionnement normal de l'économie et de préserver les intérêts des individus.

En effet, il est supposé qu'il existe dans le secteur public des agents dont les comportements ne coïncident pas avec l'objectif de maximisation de bien-être social de l'autorité suprême. Ces fonctionnaires vont donc se livrer à des actes de corruption.

Par ailleurs, considérons que les décisions d'investissements requièrent la délivrance d'une licence par les autorités publiques. Dans cette demande, les entrepreneurs sont confrontés au comportement de prédation des agents de la fonction publique.

En plus, le problème essentiel est de savoir comment introduire la gouvernance (plus précisément la corruption) dans un modèle de croissance. Dans la mesure où la qualité de la gouvernance n'est pas observable, nous allons considérer que les agents du secteur public agissent en attribuant une probabilité à la qualité de la gouvernance.

En guise de conclusion, il en est de même des agents du secteur privé qui prennent leurs décisions d'investissement en fonction de la prévalence de la corruption et donc de la qualité de la gouvernance. Nous commençons par dégager une relation entre la corruption et la qualité de la gouvernance.

2.3.3. Les travaux empiriques : Apport macroéconomique

*Quelques études sur la gouvernance

Barro (1996) donne un intérêt spécifique à la démocratie, Clague, Keefer et Olson (1996) insistent sur l'importance du respect des droits de propriété, alors les auteurs Alesina et Perotti (1994) soulignent la nécessité de prendre en compte la stabilité politique du pays, et enfin Rodrik (1999) supporte l'idée selon laquelle une bonne gouvernance serait une condition nécessaire pour améliorer les résultats économiques.

TAB.1: Apports de quelques auteurs liés à la gouvernance

Auteurs	Année	Durée	Zones ou pays	Conclusions
Andrea Bassani, Philip Hurmings,	2001	1971-1998	OCDE	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de Trade de 10% accroît le PIB par tête de 4%. - Un effet positif (0.62) de niveau de capital humain sur l'écart de croissance au Canada. - Trade de la Belgique a un effet positif (0.53) sur son écart de croissance par rapport à le moyen de croissance de l'OCDE.
Alendro Quijada	2004	1942-2002	Venezuela	La détérioration institutionnelle et réduction de taux de croissance.
Paolo Mauro	1995	1980-1983	PVD	La corruption a un effet négatif sur l'investissement et significatif de (- 0.018)
Seka	2005	1995-1996	PED	La corruption réduit significativement le taux de scolarisation de (0.25)

Source : IC-IMF Staff

***La qualité des institutions dans les pays MENA**

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a franchi le seuil du nouveau millénaire avec des problèmes très complexes. Si la région n'y arrive pas, elle pourrait se retrouver confrontée à des dizaines de millions de travailleurs mécontents, ainsi qu'aux troubles politiques et sociaux qui s'ensuivraient. Pour pouvoir éviter cette situation peu enviable, il est impératif que la région encourage les investissements. Même si des avancées ont été réalisées dans un certain nombre de domaines, de nombreux efforts sont encore nécessaires, et qui doivent être entrepris à un rythme plus rapide. En particulier, une refonte complète des cadres institutionnels économiques et politiques dans la région est de mise.

Les pays du MENA doivent s'efforcer de réduire la taille du secteur public, de faire respecter le principe de la légalité, de protéger les droits de propriété, d'éradiquer la corruption, de respecter les droits de la personne, de promouvoir la liberté de la presse, et de rechercher une plus grande intégration aux niveaux régional et mondial. Les ressources humaines, financières et naturelles de la région permettent aux pays du MENA d'édifier des cadres institutionnels vraiment solides et d'attirer les investissements dont ils ont besoin.

Après avoir montré que la qualité des institutions est le résultat concret de la qualité de gouvernance, parallèlement à toute réforme économique. Cette qualité constitue une condition nécessaire pour la croissance économique, et la question qui se pose ici existe-il une relation entre la croissance économique et les institutions politiques, et si elle existe, est-ce qu'elle a un effet direct ou indirect sur la croissance économique ? Donc, nous pourrions poser l'interrogation suivante, Est-ce que l'effet qualité institutionnelle sur la croissance économique diffère d'une région à une autre ?

Au total, pour répondre à ces questions nous étudierons dans la première grande ligne de ce travail, des travaux concernant l'impact des institutions sur la croissance économique dans plusieurs régions du monde, en relevant les défaillances institutionnelles dans chaque région. La deuxième grande ligne sera consacrée à la présentation la manifestation de corruption dans le secteur de l'éducation via le capital humain.

3. Corruption et Le secteur d'éducation

Concernant la corruption éducative, les recherches sont rares. D'ailleurs, la majorité des travaux ont mis l'accent sur les différentes formes de corruption qui domineraient dans le développement du secteur éducatif, malgré la prise d'intuition du rôle principal de l'éducation dans le développement des nations. Dans ce cadre, quelques auteurs signalent que « la corruption dans l'éducation a été soigneusement ignorée pendant des décennies, et elle continue de l'être (exister) ». (Hallak ; Poisson, 2009)

Toutefois, ce domaine de recherche a connu une rupture considérablement dans les dernières années bien qu'il reste encore un champ peu étudié par la littérature économique. Cette diversification des recherches a été encouragée par les rapports de BM et des études des auteurs « qui ont conclu que l'éducation n'est pas moins détérioré par la corruption que les autres secteurs de base ». (Hallak ; Poisson, 2009)

Cette section va mettre limite à la corruption et elle impose un mode de contrôle à travers des applications au secteur de l'éducation. Elle étudie les manifestations de la corruption dans l'éducation tout en mettant l'accent sur les différents types de la corruption et ses causes. L'exclamation sera mise sur le rôle des établissements d'enseignement dans la corruption éducatif. Nous parlons des dépenses publiques qui ne sont pas bien orientées vers le secteur de l'éducation.

Finalement, nous proposerons quatre catégories de réformes visant à minimiser le risque de corruption éducatif. Il s'agit également des réformes au niveau :

- Des structures éducatives
- Du processus de gestion et de décision
- Des mécanismes de prévention lorsque des actes répréhensibles se produisent.
- Du système des sanctions.

3.1. La corruption éducative: définition et formes

3.1.1. La définition de la corruption éducative

La corruption de l'éducation découle de l'ensemble plus général des problèmes de corruption. Comme d'autres domaines, « il comprend l'abus d'autorité pour le gain de matière ». (Anechiarico et Jacobs, 1996 ; Kalnins, 2001 ; Frimpong et Jacques, 1999). Mais parce que l'éducation est un bien public important, à ses normes professionnelles comprennent plus que des biens matériels.

*** L'importance de l'abri de la corruption de l'éducation?**

Depuis l'époque, il a généralement été compris qu'un ingrédient clé dans la fabrication d'une nation est de savoir comment il choisir s'asseoir responsables techniques, commerciales et politiques.

En effet, chaque parent souhaite plein succès pour son propre enfant, chaque groupe veut voir le succès des enfants de leur groupe particulier. D'ailleurs, l'école fournit le mécanisme par lequel ces impacts opposés peuvent être bien dirigés. Il est l'instrument commun utilisé par nations à «rafraîchir» les sources de son leadership. Les économistes « ont tenté d'estimer le sacrifice de la croissance économique que s'il existe un biais important dans le choix des dirigeants ». (Klitgaard, 1986). « L'estimation que les pays en développement pourraient améliorer leur PNB/tête par cinq points de pourcentage si elles devaient fonder leur leadership sur mérite et non au sexe ou le statut social ». (Pinera et Selowsky, 1981) En outre, selon certaines d'autres estimations, « les avantages économiques pour les pays en développement de leaders choisissent sur la base du mérite serait trois fois plus que l'avantage résultant d'une réduction des restrictions commerciales sur les importations de l'OCDE » (Kirmani et. al; 1986).

Au total, le public a un intérêt très actif dans l'équité du système d'éducation. Si le public n'a pas confiance dans le système d'éducation soit juste ou efficace, plus peut être sacrifié à la croissance économique. Nous pourrions dire que les dirigeants actuels, que ce soit dans le commerce ou la science avaient acquis leurs positions par privilège plutôt que de réalisation. « Si le système scolaire ne peut faire confiance, il peut nuire à la logique d'un pays de la cohésion sociale, l'ingrédient principal de toutes les sociétés modernes succès ». (Heyneman ; 2000a).

3.1.2. Les formes de la corruption éducative

La définition de la corruption dans le domaine de l'éducation qui évoque « l'utilisation systématique d'une fonction publique pour un avantage privé dont l'impact est significatif sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation ». (Hallak ; Poisson, 2002).

La manifestation de la corruption dans le secteur d'éducation est représentée dans le tableau ci-dessous qui reprend les cinq formes traditionnelles de la corruption telles que énumérées par Amundsen (1999).

TAB.2 : Formes et exemples de corruption dans le secteur d'éducation

Formes de corruption	Définitions	Exemples du secteur éducatif
Prévarication	Vol de biens publics par des fonctionnaires.	Fonds éducatifs utilisés dans des campagnes politiques ; Détournement de fonds scolaires pour des intérêts privés.
Pots-de-vin	Paiement (en argent ou en nature) versé ou reçu au cours d'une relation de corruption.	Pots-de-vin versés pour être recruté comme enseignant ; Pots-de-vin versés pour être admis à l'université.
Fraude	Crime économique impliquant une forme de tricherie, escroquerie ou Tromperie.	Enseignants fantômes, « usines » à mémoires de fin d'études et à diplômes.
Extorsion	Argent ou autres ressources obtenus par coercition, violence ou menace d'utilisation de la force.	Frais illégaux pour l'admission à l'école ; Harcèlement sexuel pour permettre le passage au niveau supérieur.
Favoritisme	Mécanisme d'abus de pouvoir impliquant une privatisation et une distribution très partielle des ressources publiques.	Recrutement d'administrateurs basé sur leur appartenance à un parti politique ; Bonnes notes obtenues par favoritisme.

Source : D'après Hallaket Poisson (2009, p.60)

3.1.3. Synthèse sur la corruption éducative

Sur le plan microéconomique, il y a d'autres manifestations spécifiques au secteur d'éducation s'ajoutent à ces formes, et ceux afin de tenir compte de la divergence des attitudes déviantes qui pourraient se développer dans le secteur éducatif. Dans ce cadre, Tanaka (2001) propose une première typologie dans laquelle il a distingué trois domaines dont notamment :

- la corruption lors de la passation des marchés (les projets de construction, les dépenses d'équipement, les achats des manuels scolaires, des uniformes et des repas etc.).
- la corruption dans l'administration de l'éducation qui peut être favorisée particulièrement au moment des examens pour l'obtention des diplômes ou encore lors du recrutement des enseignants.
- la corruption des enseignants en classe portant particulièrement sur la relation enseignant- étudiant.

D'ailleurs, Il s'avère des lors que les champs d'action de la corruption dans l'éducation couvrent tous les aspects liés à la planification et à la gestion du secteur éducatif. « L'éducation en tant que moyen d'acquisition et de transmission du capital humain au sens large ne réunit pourtant pas les conditions nécessaires pour être qualifiée de bien collectif au sens économique du terme ». (Stiglitz, 1974)

Sur le plan microéconomique, le rôle de l'éducation dans la redistribution des richesses occupe une place particulièrement importante dans cette dialectique, « car il jette les bases d'une réconciliation entre équité et efficacité, deux objectifs jusque là considérés comme antinomiques dans la littérature consacrée à l'impact des inégalités sur la croissance ». (Stiglitz , 1969) ; Bourguignon, 1981) « La performance agrégée en termes d'investissement en capital humain est en effet considérée comme l'un des principaux canaux de transmission entre la répartition des revenus et la croissance économique ». (Perotti, 1996 ; Chiu, 1998 ; Easterly & Rebelo, 1993).

Au total, l'éducation participe aux théories du développement, à la fois comme cause et conséquence d'un niveau toujours plus faible d'inégalités puisque « plus de 90% de la dépense intérieure d'éducation y est ainsi financée par des institutions publiques ». (OCDE, 2005)

3.2. Conséquences de la corruption dans l'éducation

Les conséquences de la corruption dans le secteur d'éducation peuvent être classées en trois catégories, si nous prenons en considération les travaux publiés dans ce domaine de recherche, à savoir :

- les conséquences en relation avec l'offre de l'éducation et les risques dont la corruption est susceptible de former quant à l'accomplissement des principaux objectifs attribués au secteur d'éducation, en l'occurrence, la prestation de services éducatifs de qualité pour tous et la promotion de l'égalité des chances.
- Les conséquences liées à la demande pour l'éducation, aux performances scolaires et à la qualité des aptitudes acquises.
- Les conséquences liées au développement de la société et à la capacité d'un secteur d'éducation détérioré à réaliser les objectifs plus larges du processus éducatif, notamment la transmission des valeurs civiques et universelles aux jeunes générations.

Enfin, ces conséquences nous conduisent certainement à reconnaître l'incapacité d'un système éducatif qui peut être corrompu et à relever les défis de l'éducation.

Nous considérons donc que la corruption éducative existe lorsqu'il n'y a pas un contrôle (lutte contre la corruption) sur la répartition des dépenses éducatives d'une part et d'autre part sur la qualité institutionnelle (l'efficacité gouvernementale).

3.2.1. Les caractéristiques d'un système d'éducation gratuit de corruption

Un système scolaire, qui peut débloquent de corruption car il est caractérisée par les aspects suivants :

- * L'égalité d'accès aux possibilités d'éducation
- * L'équité dans la distribution des programmes d'enseignement.
- * L'équité et la transparence dans les critères de sélection à la formation supérieure spécialisée.
- * L'équité en matière d'acceptation dans laquelle toutes les institutions sont jugées par des normes professionnelles également appliquée et ouvert à l'examen public.
- * L'équité dans l'acquisition des marchandises ou des services
- * L'équilibre éducatif et culturel
- *Entretien des normes de conduite professionnelle par ceux qui administrent l'éducation institutions et qui enseignent en eux.

Finalement, nous pouvons parler d'un monde où il existe l'équité sociale (au niveau éducatif) et la transparence puisque la notion de monopole domine le secteur dans quelques pays de monde.

3.2.2. Catégories de corruption éducative

*** Les fonctions corrompues : Sélection**

Plusieurs systèmes de sélection (éducatif) est injuste, inefficace et faible qualité pour quelques pays de monde. Le système éducatif des pays, à mauvaise qualité institutionnelle, est injuste parce que les examens doivent être prises là où ils sont conçus; ceux qui ne peuvent pas facilement se déplacer avoir moins de possibilités.

En effet, il existe plusieurs entraves à savoir par exemple l'effet qui a une limite à cause l'éducation pour les étudiants qui peuvent se permettre de voyager. Le système de sélection est inefficace parce que les étudiants doivent suivre un nouvel examen de chaque institution à laquelle elles s'appliquent, et comme ils ne peuvent pas faire cela à une seule séance, ils doivent attendre pour un test de prise de nouveau occasion. Cela peut retarder leur entrée en un an ou plus. Il est de mauvaise qualité (absence de compétence et de concurrence) parce que les questions sont souvent conçus par des professeurs âgées qui sont isolées des changements modernes dans le les marchés du travail. Les étudiants doivent être toujours à la page (actualité dans toutes les sciences modernes).

Finalement, les établissements d'enseignement ont besoin de sources alternatives des revenus, « la corruption entourant les admissions processus peut devenir une question de routine. Les candidats peuvent même savoir combien coûtera d'apporter d'argent à l'avance dans ce cas pendant les années 1990 dans la Fédération de Russie ». (Banque mondiale, 1995; Heyneman, 1987, 1997; Plomp et Voogt, 1995; Xuequin, 2001; Heyneman et Fägerlind, 1988)

*** Conséquences d'un système de sélection corrompu**

Le processus de sélection scolaire est le pivot de tout système d'éducation, et dans l'ensemble national cohésion. Il représente l'essence du public bon. Si le système est corrompu ou largement admis être corrompus, peu de choses dans le système de l'éducation peut être couronnée de succès. L'inattention à la corruption dans la sélection placera tous les autres aspects ambitions économiques et sociales d'un pays à risque.

3.2.3. Les dépenses publiques de l'éducation et croissance : Etude macroéconomique

Les analyses théoriques qui sont liées aux dépenses publiques et à la croissance ont tenu compte de trois variables de dépense, à savoir les dépenses publiques d'investissement, les dépenses publiques de consommation et les dépenses de bien-être social (dépenses de l'éducation), dites aussi distributives. Certaines études ont également pris en considération les dépenses publiques augmentant le capital humain et les dépenses contribuant des innovations à savoir la recherche et développement tout en améliorant les fonds du capital humain et le progrès technologique (compétences et apprentissages).

Dans ce contexte, le niveau de ces dépenses dans les pays industrialisés est difficile à être estimé empiriquement. Selon Tanzi, V. et Schuknecht, L. (2003) « Si on les assimile à la consommation privée, ils représentent en moyenne 20% du PIB ou 45% des dépenses publiques. Les dépenses publiques pour l'éducation (à travers le capital humain) et la recherche et développement (innovation et progrès technologique) stimulent la croissance. La nouvelle théorie de la croissance suggère que les activités publiques sont nécessaires puisqu'elles peuvent compenser les faillites du marché ».

Finalement, les dépenses publiques peuvent améliorer l'efficacité de la recherche et du développement éducatif dans un cadre de transparence, de crédibilité et de concurrence entre l'élite. Les dépenses distributives (manière de gouvernance et façon de lutter contre la corruption), peuvent, au contraire, limiter la croissance en réduisant les incitations à travailler, investir dans le capital humain ou exercer des talents d'entrepreneurs. Les incitations pour les retraites anticipées, l'assistance sociale généreuse réduisant l'offre de travail et l'incitation pour maintenir le capital humain.

3.3. Comment éviter la corruption dans la sélection

Le cas d'un organisme d'examen autonome concevait des examens de sélection est sur le plan technique complexe. Il requière son haut degré de professionnalisme, des équipements modernes et un personnel avec rares compétences techniques en mesure de recueillir des salaires élevés dans le secteur privé. Mais « l'éducation publique financé par les cotisations modestes de s'asseoir pour les examnation » (Heyneman 1987, Heyneman et Fägerlind, 1988).

3.3.1. Systèmes corrompus de l'accord : Approche microéconomique

Les établissements d'enseignement supérieur publiquement sont «reconnu» est bien un système d'accréditation. Lorsque toutes les institutions étaient appartiennent à l'État et administré, le système était gérée au sein des pays en considération.

En effet, dans les 1990 s'est passé qui ont corrompu de nombreux systèmes d'accréditation. D'ailleurs, en raison de l'ouverture à de nouveaux systèmes économiques et de nouveaux marchés du travail, des établissements d'enseignement supérieur pour quelques régions ont répondu avec une manifestation de nouveaux programmes d'études.

Ces deux tendances sont positives et devrait être encouragée car le problème est que le système d'acceptation n'est pas suffisamment changé en réponse aux nouveaux programmes et institutions. En de nombreux cas, des comités d'agrément restent dans les recteurs de haute qualité institutions publique pour avoir un intérêt dans la prévention de la concurrence.

En autre, « la bonne réponse ne devrait pas être de limiter une nation seulement du vieux programme traditionnel institutionnel. Toutes les nations ont besoin de l'innovation dans l'enseignement supérieur l'éducation en réponse au marché sociale et du travail défis » (Teferra et Altbach, 2003).

Enfin et dans ce contexte, le processus par lequel les individus quittent l'enseignement supérieur et s'appliquent à pratiquer ou être certifié dans leurs professions doivent être séparés des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes.

3.3.2. L'offre publique d'éducation

La notion d'offre renvoie aux caractéristiques qualitatives (structure et répartition des dépenses) et quantitatives (montant des dépenses) du système d'enseignement vers lequel se tournent les agents pour réaliser leur projet d'investissement en capital humain. Elle résulte d'une demande d'éducation dont la nature (sociale ou privée) et l'intensité dépendent elles-mêmes des caractéristiques des institutions politique (l'efficacité gouvernementale et la lutte de corruption), scolaire (capital humain) et économique (la croissance économique).

***Analyse quantitative de la dépense publique d'éducation**

Le montant de la dépense publique d'éducation renvoie immédiatement aux modalités du financement du système scolaire par l'impôt.

En effet et dans un cadre simplifié de système d'enseignement constitue l'unique bien public, l'analyse consiste à rendre endogène la politique fiscale par un processus d'agrégation des préférences qui permette de dégager des conflits qui naissent de l'hétérogénéité des agents et de leurs préférences une politique fiscale d'équilibre. Selon les spécifications retenues concernant la fonction d'utilité des agents, plusieurs situations peuvent alors émerger donnant lieu à des configurations politiques diverses. Sous certaines hypothèses qui semblent réalistes au regard des résultats économétriques disponibles à ce jour, le revenu de l'électeur médian semble bien être déterminant pour rendre compte de l'évolution de la dépense publique d'éducation. « Si l'aspect distributif des dépenses publiques d'enseignement, une baisse des inégalités se traduit alors par une augmentation du revenu médian, et donc une baisse du taux de taxation d'équilibre, c'est-à-dire une diminution de l'offre publique d'éducation ». (Glomm et Ravikumar ; 1992), (Fernández et Rogerson ; 1996), (Lee et Romer ; 1999) ou encore (Saint-Paul et Verdier ; 1993).

Au total, la prise en compte des effets spécifiques de l'investissement public sur la croissance est susceptible de modifier profondément la nature de cette relation. « Si, par exemple, l'enseignement public permet d'accélérer la croissance de l'économie dans son ensemble, l'arbitrage précédent entre les gains de la

redistribution et les pertes liés au prélèvement par l'impôt est substantiellement modifié » (Bourguignon et Verdier ; 2000), (Bénabou ; 2000).

***La nature de l'offre de l'éducation**

Une majorité des contributions que nous avons évoquées précédemment fait l'hypothèse que tous les agents bénéficient d'une offre publique équivalente d'une part, et que les dépenses publiques d'éducation profitent à tous de manière égale d'autre part. Pour dégager ces hypothèses, nous revenons à considérer que les phénomènes tels que le rationnement du crédit ou l'existence d'interactions sociales limitent ou modifient l'accès même à l'institution scolaire pour certaines catégories sociales.

Le financement public de l'éducation peut alors avoir des effets redistributifs inattendus : « si les plus pauvres ne peuvent assumer le coût d'accès à l'éducation, ou encore si le subventionnement public de l'éducation reste insuffisant pour leur permettre d'y prendre part, l'intervention publique peut par exemple déboucher sur un transfert de ressources allant des plus pauvres vers les plus riches » (Creedy et François ; 1992).

Il convient alors de s'interroger sur l'utilisation des sommes collectées, c'est-à-dire leur répartition. Il existe pour cela plusieurs angles d'attaque possibles selon que l'on privilégie la dimension pédagogique (il s'agit d'expliquer l'évolution budgétaire par niveau d'enseignement), la dimension économique (il s'agit d'étudier l'évolution de la répartition fonctionnelle des dépenses publiques entre les différents facteurs de production du capital humain).

Cette problématique est régulièrement soulevée « en économie du développement pour comprendre les variations dans la structure des dépenses d'éducation par niveau d'enseignement selon le niveau de développement économique ». (Xuejuan ; 2006)

Il en va de même en ce qui concerne les logiques d'affectation des ressources entre les différents facteurs de production impliqués dans l'enseignement. En passant en revue la littérature empirique existante, Pritchett et Filmer (1999) « montrent en effet qu'une part prépondérante des dépenses publiques d'éducation reste consacrée à la rémunération du facteur humain, au détriment d'autres types d'investissements, alors la même que la productivité marginale réelle de ces derniers est bien supérieure ».

Enfin, la dimension géographique de la répartition des ressources scolaires peut aussi avoir d'importantes conséquences sur la distributivité des dépenses publiques d'éducation. Elle dépend en outre du caractère plus ou moins décentralisé de l'offre d'éducation. Dans l'ensemble des économies développées, le financement, et parfois même l'organisation du système public d'enseignement, reposent sur divers acteurs allant de l'Etat central à la commune, voire au district scolaire.

Le niveau de décentralisation dépend alors d'un arbitrage entre les avantages de la proximité qui permet de fournir un service scolaire plus proche des attentes des habitants, et les avantages de la centralisation en termes d'équité et d'homogénéité sur l'ensemble du territoire. Dès lors qu'une partie de l'offre d'éducation est décentralisée, l'absence d'alternative privée¹ et de marché du crédit sont susceptibles d'affecter les stratégies de localisation des ménages.

En guise de conclusion et dans ce cas, « la répartition inégale des richesses engendre une ségrégation de l'espace et une dotation inégale en ressources scolaires » (Nechyba ; 2003). Cette détermination locale de l'offre d'éducation correspond par ailleurs une dotation qui provient de l'Etat et dont les logiques d'affectation restent à définir : péréquation, répartition tactique, ou résultat d'une course aux subventions des collectivités locales ?

Pour chaque des pays en considération, il existe presque le même problème au niveau éducative (centralisation et décentralisation). Il reste toujours une entrave de proximité des établissements pour tous les candidats.

3.3.3. L'articulation entre l'offre et la demande

L'analyse des logiques de détermination du financement public de l'éducation, l'offre publique, constitue l'objet central de cette thèse. Cela suppose donc logiquement une analyse de la demande qui, si elle n'est pas toujours présentée de manière explicite, demeure sous-jacente dans tous nos travaux.

En effet, l'offre et la demande d'éducation sont inextricablement liées. La demande d'éducation, exprimée par les ménages, est le fruit d'un arbitrage entre l'ensemble des coûts directs ou d'opportunité que représente la poursuite de la scolarité d'une part, et les gains attachés à l'accumulation d'un certain stock de capital humain supplémentaire d'autre part.

D'ailleurs et par son mode de financement, l'éducation publique permet de modifier les termes de cet arbitrage. L'ensemble des décisions privées qui en découlent constitue alors la demande sociale d'éducation.

Au total, selon les caractéristiques institutionnelles des systèmes politique et scolaire engendrent un niveau d'offre publique qui peut toutefois être insuffisant ou inadapté du point de vue de certains ménages de sorte qu'une demande privée demeure dans tous les cas.

Ainsi, la demande et l'offre d'éducation sont profondément liées : l'offre dépend de la demande sociale d'éducation et conditionne simultanément la demande privée résiduelle de par sa quantité ou sa nature.

4. La corruption dans le secteur de santé

Dans certains pays, le système de santé publique est aperçu comme étant l'établissement (institution) la plus corrompue du service public. Ce problème affecte le développement. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les pays où la corruption est la plus forte sont ceux où les taux de mortalité sont les plus élevés.

En effet, un système de santé est efficace donc l'un des services les plus primordiaux que le gouvernement possède à fournir aux citoyens. Mais, si la corruption touche les budgets nationaux alloués à la santé, alors il aura une réduction de la capacité du gouvernement à fournir les médicaments essentiels. La corruption absorbe aussi les fonds destinés à des infrastructures nécessaires telles que des hôpitaux, des cliniques et des écoles de médecine.

En outre, la santé publiques et spécifiquement celle des populations est le capital moteur de la croissance. Pour certain nombre de travaux, « des agents en mauvais état physique présentent des capacités cognitives plus faibles, des taux d'absentéisme plus élevés, des taux de fécondité plus bas, ou plus largement une plus faible productivité dans quelque activité que ce soit » (Strauss et Thomas ; 1998), (Kalemli-Ozcan et al ; 2000), (Bloom et al ; 2001), (Behrman et Rosenzweig ; 2004), (Weil ; 2008).

Ainsi, la santé pourrait expliquer par les différences observées en termes de développement à l'échelle mondiale. Par exemple, Weil (2008) « estime, en données de panel, que 22.6 % de la variance du revenu par travailleur peut être expliquée par les écarts de niveaux de santé ». De même, Behrman & Rosenzweig (2004) « estiment que les différences de poids à la naissance entre les pays contribuaient à hauteur de 1,6% de la variance mondiale du revenu par tête ».

Nous chercherons, dans ce cadre de cette section, de trouver une articulation réelle entre la qualité gouvernementale (l'efficacité gouvernementale et la lutte contre la corruption) et le secteur de la santé publique tout en mettant l'accent sur sa relation avec l'économie de développement.

4.1. Economie de la Santé

L'économie de la santé est l'application de théories et techniques économiques pour pourvoir aux besoins en soins de santé (préventifs ou curatifs). Nous avons souvent mis en doute le rôle de l'économie dans la fourniture des soins de santé.

En effet, l'argument était qu'idéalement, les soins de santé devraient être prodigués sur base de la nécessité de soins, pas sur un calcul d'efficacité. Mais en réalité, comme le savent les responsables sanitaires, les ressources sont toujours limitées et les problèmes de ressources influencent inévitablement les décisions. Le rationnement des soins de santé est une réalité.

En outre, la recherche d'informations sur les meilleures façons de distribuer des ressources limitées est un moyen pertinent pour ne pas les gaspiller. Des informations sur une allocation efficace des ressources peuvent aider les gestionnaires de programmes à démontrer aux autres autorités financières, pourvoyeurs du budget que les ressources limitées sont dépensées de la meilleure façon possible dans les services les plus appropriés. Cela peut aussi aider ces gestionnaires à distinguer des domaines qui, s'ils étaient mieux financés, seraient de bons investissements.

D'ailleurs, cette information peut permettre des économies dans des domaines inattendus. Elle est utile aussi pour clarifier et énoncer le coût de certains domaines où l'efficacité économique est sacrifiée au profit d'autres considérations.

Au total, après avoir établi l'allocation de ressources la plus efficace dans un système de soins de santé, nous pouvons décider qu'un hôpital de campagne, qui n'est pourtant pas aussi efficace que l'hôpital de la ville, devrait rester ouvert parce qu'il n'est ni juste, ni équitable pour les personnes des environs de devoir se déplacer jusqu'à la ville pour recevoir des soins de santé. Cette décision a sa valeur, parce que c'est un choix de conscience au sein d'une politique globale de santé. Or, il faut aussi être capable de quantifier combien ce choix de l'inefficacité va coûter à l'ensemble du système de santé. Ce dernier donc souffre de l'insuffisance (mauvaise qualité de service) retourne essentiellement au manque de budget et dépenses publiques pour améliorer cette qualité de soin hospitalisé.

4.1.1. Le système de santé lié aux systèmes d'assurance sociale

En 1993, le rapport Santé dressait le constat que « le système de régulation qui organise collectivement les rapports entre chacun des acteurs est éclaté et apparaît aujourd'hui, à bien des égards, à bout de souffle ». (Raymond Soubie, 2010)

Cependant, dans le cadre de ce rapport, l'analyse était toujours se limiter pour aborder l'ensemble des moyens collectifs organisant le soin et la promotion de la santé. C'est pour cela la construction et les modes de fonctionnement des systèmes de santé sont influencés par les choix faits en matière de couverture du risque maladie (la prise en charge de certaines dépenses et assurent l'existence de revenus de remplacement en cas de maladie).

L'interrogation sur les réformes possibles/souhaitables de l'assurance maladie nécessite ainsi de répondre à plusieurs questions :

- Qui doit légitimement prendre en charge la hausse des dépenses de santé : quelle importance accorder aux dépenses de santé au regard des autres « besoins collectifs » - logement, travail, éducation ?
- Quelle gestion collective du « risque » doit-on envisager ?
- dans quelle mesure les répercussions politiques possibles du système de prestation sociale doivent être prises en compte ?
-

D'ailleurs, ces entraves résultent une crise d'efficacité et d'équité du système d'assurance maladie puisque les inégalités, en premier lieu, face à l'accès à certains soins tels que selon la plupart des rapports notre pays est celui où les cotisations d'assurance maladie au titre du régime obligatoire sont les plus élevées, et où le remboursement des dépenses de santé est le plus faible. L'assurance complémentaire est par conséquent déterminante pour accéder aux soins, notamment en dentaire et en optique.

En deuxième lieu, le financement des hôpitaux par le budget global signifie en tenant en compte leurs performances. Le pilotage du système hospitalier n'a pas contribué à atténuer les disparités régionales quant à la répartition des moyens et à la qualité des soins, puisque les dotations budgétaires sont indépendantes de l'activité des établissements.

4.1. 2. L'effet de de gouvernance sur le fonctionnement du système de santé

Il n'existe pas une conception unique de la forme que devrait prendre la régulation du système de santé, mais il existe quatre formes « telles que les professionnels (médecins, infirmières, pharmaciens, dentistes...) valorisent la vie professionnelle. Aussi, les gestionnaires (payeurs, évaluateurs, fonctionnaires...) fondent leurs décisions sur la logique technocratique, sur la rationalité formelle et le monde commerçant (sociétés pharmaceutiques, assurances, groupes financiers impliqués dans l'offre de soins...) affirme la supériorité de la vie commerciale. Finalement, le pouvoir de chacun de ces quatre groupes d'acteurs repose sur sa capacité de convaincre l'ensemble des acteurs sociaux qu'il parle et agit au nom et dans l'intérêt de la population ». (André-Pierre Contandriopoulos, 2008)

En effet, cet effort se manifeste par les mots utilisés des patients et, plus généralement, des « malades » ; les gestionnaires parlent des usagers, des bénéficiaires ou des « assurés » ; le monde marchand utilise les termes consommateurs, ménages ou clients. L'État se réfère aux citoyens, aux électeurs, aux contribuables ou au public en général. Plus un groupe d'acteurs peut parler en toute légitimité au nom de la population, plus la logique de régulation qu'il valorise aura de poids dans les décisions collectives.

D'ailleurs, cet effort ne peut jamais réussir totalement, puisqu'aucun système de santé n'est, en effet, régulé par une seule des quatre logiques ; la régulation empirique de chaque système se caractérise par une dose donnée (toujours non nulle) de chacune des logiques. Et, d'autre part, la rationalité de chacune des décisions de chacun des acteurs repose sur le fait qu'elle s'inscrit dans une seule de ces logiques. Il faut donc accepter l'idée que le système de santé est constitué d'espaces de décisions dans lesquels l'une ou l'autre des logiques domine.

Au total, une fois le système de la santé institutionnalisé, elles structurent un ordre social particulier en définissant les rôles et les domaines d'exercice des différents groupes d'acteurs. Elles renforcent certaines valeurs et certaines représentations ; elles encouragent certaines formes de pratiques et en découragent

d'autres ; elles fixent les frontières des différentes organisations. Donc, elles définissent les structures du système et les formes particulières de sa régulation.

4.1.3. Le problème de la corruption dans le secteur de la santé

Dans de nombreux pays, l'aide internationale a contribué à renforcer les organismes tels que les commissions anti-corruption et le bureau du contrôleur général et, à mesure que les capacités de ces derniers augmentent, les chances de détecter des actes de corruption à l'échelon sectoriel s'améliorent. Pour prévenir, détecter et enrayer la corruption dans leur secteur, les spécialistes de la santé publique doivent disposer de connaissances et de compétences spécifiques.

En effet, la présente publication au niveau-là vise avant tout à sensibiliser les lecteurs au problème de la corruption dans le secteur de la santé et à leur apporter des conseils pratiques en matière d'identification et de prévention du phénomène.

Dans ce regard, nous tenterons plus précisément :

- D'expliquer ce qu'est la corruption et les différentes formes qu'elle peut revêtir dans le secteur de la santé.
- D'identifier les domaines sensibles à la corruption et les stratégies palliatives à mettre en place.
- De présenter les instruments permettant l'identification et la détection de la corruption dans le secteur de la santé.
- De suggérer des méthodes d'intégration des stratégies anti-corruption aux programmes de santé publique.

Au total, vu la fragilité au niveau institutionnel de ce secteur (secteur de la santé), il y a plusieurs réformes au niveau-là à faire pour éviter le phénomène de corruption. L'anti-corruption oblige le cadre institutionnel de faire des législations contre ce fléau et de contrôler bien contre la corruption tous établissements publics pour améliorer la qualité des services et pour bien gérer les dépenses de ce secteur qui sera un déterminant de croissance et participatif au développement.

4.2. La santé: un facteur déterminant de la croissance

A un niveau macroéconomique, « l'impact de la santé sur la productivité des agents a aussi été mis en avant ». (Strauss et Thomas ; 1998). De même, « une alimentation plus saine et donc par conséquent une meilleure santé favorise nettement la réussite scolaire (donc facilite l'accumulation de capital humain), et les performances intellectuelles des enfants ». (Behrman et Rosenzweig ; 2004).

En effet, l'environnement par son effet sur la santé des agents influence le processus de croissance comme nous l'avons vu plus haut. Mais « cette relation a aussi été analysée plus directement par quelques études qui font un lien direct entre les conséquences d'un environnement dégradé et la perte potentielle de croissance associée ». (Maccini et Yang ; 2005), (Bleakley ; 2003) ou encore (Miguel et Kremer ; 2004)

D'ailleurs, Dès lors, l'environnement favorise l'accélération de l'accumulation de capital humain et la croissance, à la fois d'un point de vue quantitatif et de point de vie aussi qualitatif. En outre, un individu en bonne santé physique pourra à la fois s'éduquer plus en faisant preuve de capacités cognitives plus développées mais aussi plus longtemps. Comment la santé affecte le développement toutes ces études suggèrent qu'il existe un lien direct entre environnement et productivité.

En fait, en modifiant à la fois « les coûts et les rendements du capital humain, la santé des agents devient un déterminant central des décisions d'investissement en éducation ». Schultz (2002) qui « montre que les décisions d'investissement en capital humain dépendent du niveau de santé des individus et que cela affecte, en retour, les salaires ».

En plus, l'investissement en capital humain est coûteux et la perspective du rendement est essentielle dans la prise de décision. Un état de santé relativement dégradé réduit l'efficacité des dépenses d'éducation puisque l'individu sera absent à l'école, moins performant lors de l'apprentissage. Et d'un point de vue théorique, le facteur déterminant dans la formation de capital humain est l'éducation est un investissement coûteux. Ce mécanisme économique fait référence à l'effet Ben-Porath (1967), qui trouve en outre écho dans les données; nous observons ainsi, à partir du dix-neuvième siècle », « une relation croissante et monotone entre longévité, niveaux d'éducation et capital par tête » (Hazan et Zoabi (2006)).

De nombreux travaux, surtout avec Galor et Weil (2000), Boucekkine et al. (2003), Lagerlof (2003), Cervellati et Sunde (2005) ou encore Galor (2005), « ont introduit et utilisé ce raisonnement économique pour expliquer le phénomène de transition d'un régime dit malthusien, vers un régime de croissance soutenue ».

Finalement, les conditions environnementales, parce qu'elles altèrent le taux de préférence pour le présent peuvent expliquer, dans une certaine mesure, le phénomène de croissance ainsi que les choix d'acquisition de capital humain. De plus, l'environnement affecte les choix environnementaux des agents, et donc joue sur l'évolution même de la qualité environnementale (institutionnelle ou bien gouvernementale).

4.2.1. La gouvernance financière et des dépenses sanitaires

Généralement, la recherche d'une gouvernance publique ou locale semble pouvoir prendre appui sur plusieurs corps théoriques.

En effet, pour les théoriciens de la dépendance envers les ressources (Pfeffer et Salancik, 1978), l'organisation est dépendante de son environnement en matières premières, en capital, en travail, en équipements, en débouchés pour ses produits et ses services. La dépendance qui s'ensuit donne à l'environnement le pouvoir d'imposer aux organisations des exigences en termes de structures, de processus organisationnels efficaces, de prix, de produits et de services concurrentiels. Ainsi, un non adoption des principes de bonne gouvernance locale ou territoriale apparaît comme un handicap pour « attirer puis ancrer les nouvelles entreprises » et développer une offre de biens publics locaux.

Finalement, un système de santé qui fonctionne bien répond de manière équilibrée aux besoins populaire tout en améliorant l'état de santé des personnes, des familles et des communautés, tout en défendant la population contre les menaces pour sa santé et en protégeant les personnes des conséquences financières de la maladie en assurant un accès équitable à des soins centrés sur la personne en permettant aux gens de prendre part aux décisions qui touchent à leur santé et au système de santé.

4.2.2. Gouvernance et l'action publiques favorables à la santé

Les initiatives visant la production de politiques publiques favorables à la santé examinées ici ont pour objectif explicite d'influencer les politiques publiques dans les autres secteurs d'activités gouvernementales que celui de la santé, afin de produire une réponse (plus) efficace, cohérente et intégrée aux divers problèmes qui préoccupent les acteurs de santé publique. De telles initiatives émergentes du constat critique suivant: les politiques publiques sont moins efficaces à améliorer l'état de santé de la population.

En effet, « il s'agit de la recherche sur les mécanismes de gestion horizontale dans le champ de l'administration publique ». (Bakvis et Juillet, 2004; Bourgault, 2002; Sproule-Jones, 2000; Bourgault, Dupuis et Turgeon, 2008) et, dans le champ de la santé publique, des travaux sur la gouvernance adoptée, « soit sur les changements à apporter aux structures institutionnelles pour prendre en compte la santé dans toutes les politiques publiques ». (Kickbusch et Buckett, 2010 ; St-Pierre et Gauvin, 2010; Wismar et al, 2012).

Au total, il existe trois types d'instruments qui ont pu exercer « une influence sur la capacité des institutions de la santé et des services sociaux à impulser une action intersectorielle, soit les instruments informationnels, organisationnels et budgétaires ». (Howlett, 2000). Les instruments informationnels, les moins contraignants, renvoient à tous les mécanismes de définition de l'objet de l'action publique sanitaire.

4.2.3. L'anti-corruption et le secteur de la santé

L'importance des programmes de formation dans les domaines de la lutte contre la corruption au sein de secteur de la santé passe essentiellement par une meilleure gouvernance dans ce secteur qui pourrait avoir après un impact significatif sur le développement.

En effet, les études ont démontré que les citoyens de nombreux pays sont conscients de la corruption qui existe dans le secteur de la santé et estiment que c'est un problème. Le personnel des agences gouvernementales et de développement cherche de plus en plus à comprendre les éléments permettant de

prévenir la corruption et d'améliorer la gouvernance du secteur de la santé. De nombreux livres et articles traitent « des leçons qui ont été tirées de ces expériences ». (Shah 2007; Vian, Savedoff et Mathisen 2010).

En outre, les approches sectorielles requièrent la participation active de professionnels engagés et bien formés. Or, il est souvent difficile de savoir comment inscrire les méthodes de lutte contre la corruption dans le cadre des activités de renforcer du secteur de la santé. La majorité des professionnels de la santé ont eu la chance de développer des compétences dans l'élaboration ou l'analyse de programmes anti-corruption et rares sont les occasions d'en parler ouvertement avec des spécialistes. C'est pour cela il est intéressant d'avoir un contrôle publique contre la corruption dans ce secteur.

5. Conclusion

La relation entre la gouvernance, qualité institutionnelle et le développement économique dans les deux secteurs de bases à savoir l'éducation et la santé.

En effet, la gouvernance et le financement dans quelques secteurs de base comme l'éducation et la santé devront prendre en compte le développement participatif stable de pays ainsi que le potentiel des ressources humaines. «La gouvernance doit décrire les objectifs généraux de l'éducation et les moyens pour les atteindre » (Confemen; 2008b). D'ailleurs, l'entrave de la corruption soulève dans la gouvernance éducative et sanitaire et surtout dans les systèmes des services publics inefficaces car la mauvaise gouvernance peut en l'occurrence affecter l'efficacité gouvernementale des dépenses publiques et pour empêcher l'Etat d'atteindre ses différents objectifs .Il est nécessaire d'adopter la notion de la gouvernance et la lutte contre la corruption sont essentiellement liées. Cette mauvaise gouvernance (mauvaise qualité institutionnelle, inefficacité gouvernementale) montre la remise des services à ceux qui en ont le plus besoin et l'influence des groupes tournent les politiques et les programmes de dépenses à la défaveur des pauvres.

Au total, l'ambiguïté de l'articulation existante entre la indicateur institutionnel (le pouvoir public de lutter contre la corruption), le secteur de l'éducation (sur le plan microéconomique et sur le plan macroéconomique) et le secteur de la santé (individuellement ou collectivement) a été vérifiée théoriquement et il reste l'entrave principal est bien gérer et bien contrôler contre la corruption.

Références bibliographiques

- 1- **Acconcia, A., A. Marcello et M. Roccardo (2003)**. "Corruption and tax evasion with competitive bribes". CSEF working Papers N°112.
- 2- **Acemoglu, D. and T. Verdier (1998)**. "Property Rights, Corruption and the Allocation of Talent: A General Equilibrium Approach." *The Economic Journal* vol.108, n°450 : pp.1381-1403.
- 3- **Acemoglu, Daron and James Robinson (2012)**:"Why Nations Fail. Crown Business. Ch. 1 and 9"
- 4- **Acemoglu, D. and T. Verdier (2000)**. "The Choice between Market Failures and Corruption." *The American Economic Review* .
- 5- **Acemoglu, D., Johnson, S and Robinson, J. (2004)**. «Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth», NBER Working Paper 10481, Mai 2004.
- 6- **Clague, Keefer, Knack and Olson (1996)** : "Property and Contract Rights under Democracy and Dictatorship", *Journal of Economic Growth*, vol. 1, no. 2, pp. 243–76 (June). *an Economic Review* vol.90, n°1 : 194-211.
- 7- **Acemoglu, D., S. Johnson and J. A. Robinson (2000)**. "The colonial origins of comparative development: an empirical investigation". NBER Working paper n° 7771.
- 8- **Acemoglu, D., S. Johnson and J. Robinson (2001)**. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation." *American Economic Review* 91 : pp.1369–1401
- 9- **Alesina, A. et R. Perotti (1994)**. "The Political Economy of Growth : A Critical Survey of the Recent Literature"; *The World Bank Economic Review*, vol.8, n° 3, pp. 351-371.
- 10- **Alesina, A. and B. Weder (2002)**. "Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid?" *The American Economic Review* 92(4) : pp.1126-1137.
- 11- **Alesina et Perotti (1994)**. "Income Distribution, Political Instability and Investment "1994-95 Discussion Paper Series No. 751
- 12- **Allaoui Zohra et Chkir Ali(2009)** : « Interaction entre corruption, capital humain et croissance économique » pp.7-9.

- 13-Banque Mondiale réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique (1997).** «Helping Countries Combat Corruption »: The Role of the World Bank (Washington).
- 14-Bardhan, P. (1997).** "Corruption and Development: A Review of Issues"; Journal of Economic Literature, vol.35, n° 3 : pp. 1320-1346.
- 15-Brautigam, D. (2000).** Aid, Dependence, and Governance. Stockholm: Almqvist and Wiksell.
- 16-Brueckner, J. K. and Y. Zenou (1999).** "Harris-Todaro models with a land market." Regional Science and Urban Economics vol.29, n°3 : 317-339.
- 17-Cartier-Bresson, J. (1997).** "Corruption Networks, Transaction Security and illegal SocialExchange." Political Studies 65 : pp.463-476.
- 18-Celentani, M. and J.-J. Ganuza (2002).** "Corruption and competition in procurement." European Economic Review vol.46, n°7 : pp.1273-1303
- 19-Dani Rodrik (2003):** "Institutions, Integration, and Geography: In Search of the Deep Determinants of Economic Growth," in In Search of Prosperity: Analytic Country Studies on Growth, ed. by DaniRodrik, forthcomingn (Princeton, New Jersey: Princeton University Press).
- 20-Das-Gupta, A., and Mookherjee, D. (1998).** Incentives and Institutional Reform in Tax Enforcement, New Delhi: Oxford University Press.
- 21-Del Monte, A. et E. Papagni (2001).** "Public expenditure, corruption, and economic growth : the case of Italy"; European Journal of Political Economy, vol.17, n° 1 : pp. 1-16.
- 22-Delavallade, C. (2007) :** « Corruption publique : facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques »p-p87-89
- 23-Dethier, J.-J. (1999).** "Governance and Economic Performance : A survey". Discussion paper on Development Policy n° 5, ZEF. Bonn.
- 24-Devarajan, S., V. Swaroop and Z. Heng-fu (1996).** "The composition of public expenditure and economic growth." ; Journal of Monetary Economics; vol.37, n°2 : pp.313-344.
- 25-Di Tella, R. and Ernesto Schargrotsky. (2003).** " The Role of Wages and Auditing during a Crackdown on Corruption in the City of Buenos Aires." Journal of Law and Economics vol.46, n° 1 : pp. 269-292.

- 26-Dincer, O. C. a. G., Burak (2005).** "Corruption, Income Inequality, and Growth: Evidence from U.S. States" : <http://ssrn.com/abstract=690381>.
- 27-Dreher, A., C. Kotsogiannis et S. McCorrison (2004).** "How do institutions affect corruption and the shadow economy". M. University of Exeter.
- 28-Dreher, A. et T. Herzfeld (2005).** "The Economic Costs of Corruption: A Survey and New Evidence", Mimeo.
- 29-Dreher, A. and F. Schneider (2006).** "Corruption and the Shadow Economy: an empirical evidence". IZA Discussion Paper No.1936.
- 30-Duret, E. (1999).** "Dépenses publiques et mortalité infantile: les effets de la décentralisation." Revue d'économie du développement vol.7, n°4 : pp.39-68.
- 31-Eguida K., Razafindrakoto M. et Roubaud F.; (2005).** "Gouvernance, Démocratie et lutte contre la Pauvreté au Togo :le point de vue de la population de la capital" ; Enquêtes 1-2-3 ; Rapport national,Ministère du Développement et de l'aménagement du Territoire; Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Togo.
- 32-Eichhorn, C. (2004).** "The Implications of Tax Evasion for Economic Growth". Mimeo,Department of Economics, Ludwig-Maximilians University Munich.
- 33-Gatti, Roberta, Paternostro, Stefano and Rigolini, Jamele; (2003);** "Individual Attitudes toward Corruption: Do Social Effects Matter?"; World Bank Policy Research Working Paper No. 3122.World Bank.
- 34-Ghazi, B. (2009).** « Corruption et Dépenses Publiques » pp 9-12.
- 35-Gbewopo (2006).** «Déterminants microéconomiques de la perception de la corruption »pp.03-11.
- 36-Gbewopo, A. (2007).** «Corruption, fiscalité et croissance économique dans les pays en développement »p.p18-29
- 37-Gehlbach, S. (2001).** "Social networks and corruption." Paper presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association: San Francisco.
- 38-Gerring, J. and S. C. Thacker (2005).** "Do Neoliberal Policies Deter Political Corruption?" International Organization vol.59, n°01 : pp.233-254.
- 39-Ghura, D. A. D. (1998).** " Tax Revenue in Sub-Saharan Africa - Effects of Economic Policies and Corruption"; IMF Working Papers 98/135 International Monetary Fund.

- 40-Giles, D., E.A. (1999a).** "Measuring the hidden economy: Implications for econometric modelling"; *The Economic Journal*, vol.109, n°456 : pp. 370-380.
- 41-Glaeser, E. L. et R. E. Saks (2004).** "Corruption in America." ". NBER Working Paper No.10821.
- 42-Goel, R. K. and M. A. Nelson (1998).** "Corruption and government size: A disaggregated analysis." *Public Choice* vol.97, n°1 : pp.107-120.
- 43-Gupta, S., M. Verhoeven et E. R. Tiongson (2002).** "The effectiveness of government spending on education and health care in developing and transition economies"; *European Journal of Political Economy* ; vol.18, n° 4 : pp. 717-737.
- 44-Gupta, Sanjeev & Davoodi Hamid & Alonso-Terme, Rosa (1998).** "Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty?"; *IMF Working Papers* N°98/76, International Monetary Fund.
- 45-Gupta, Sanjeev & Davoodi Hamid & Alonso-Terme, Rosa (2000).** "Corruption and the Provision of Health Care and Education Services" *International Monetary Fund WP* n°116.
- 46-Gyimah-Brempong, K. (2002).** "Corruption, economic growth and income inequality in Africa." *Economics of Governance* n°3: pp.183-209.
- 47-Gyimah-Brempong, K. and S. M. de Camacho (2005).** "Corruption, Growth, and Income Distribution: Are there Regional Differences?" *Economics of Governance* vol.7, n°3 : pp.245-269.
- 48-Hallak, J., et Poisson, M. (2009),** *Écoles Corrompues, Universités Corrompues : Que Faire ?* Paris: Editions UNESCO, p. 57.
- 49-Hall. et Jones. (1999).** «Why do some countries produce some much more output per worker than others?», *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press , Vol. 114, No. 1, pp.83-116, Février 1999.
- 50-Hauk, E. and M. S. Marti (2002).** "On the Cultural Transmission of Corruption." *Journal of Economic Theory* ; vol.107, n°2 : pp.311-335.
- 51-Hanhart, Falter et la coll. De Pasche (2006),** « Education et croissance économique. Formation professionnelle et croissance économique. Etat de la question et propositions de pistes de recherche en Suisse. Mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle (pp. 3 -6). Genève : Université

- 52-Hayek, F. (1960).** "La constitution de la liberté". Traduit de l'Anglais par J. Garello avec la collaboration de Guy Millière, 1994. Litec, Paris.
- 53-Heilbrunn, John R.; (1993);** "Social Origins of National Conferences in Benin and Togo" ; The Journal of Modern African Studies, Vol. 31, No. 2., pp. 277-299.
- 54-Hellman, J. S., G. Jones and D. Kaufmann (2003).** "Seize the state, seize the day: state capture and influence in transition economies." Journal of Comparative Economics vol.31, n°4 : pp.751-773.
- 55-Kaufmann, D., A. Kraay and P. Zoido-Labatón (1999a).** "Aggregating Governance Indicators World Bank Policy Research Working Paper n° 2195. Washington D.C.
- 56-Kaufmann, D., A. Kraay and P. Zoido-Labatón (1999b).** "Governance Matters World Bank Policy Research Working Paper n° 2196. Washington D.C.
- 57-Kaufmann, D. (1997).** "Corruption: The Facts." Foreign Policy (107) : pp.114-131.
- 58-Kaufmann, D. and A. Kraay (2002).** "Growth without Governance World Bank Working Paper. Washington D.C.
- 59-Kaufmann, D., A. Kraay et M. Mastruzzi (2003).** "Governance Matters III: Governance Indicators for 1996-2002". World Bank Policy Research Working Paper N°3106
- 60-Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2005).** "Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004, SSRN.
- 61-Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2007a).** "Growth and Governance: A Reply." The Journal of Politics ; vol.69, n°2 : pp.555-562.
- 62-Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2007b).** "Growth and Governance: A Rejoinder."The Journal of Politics ; n°69 : pp.570-572.
- 63-Kaufman (2000).** « Seize the State, seize the day: state capture, corruption and influence in transition » World Bank WP n°3614.
- 64-Kaufmann, Aart Kraay and Massimo Mastruzzi (2010).** « The Worldwide Governance Indicators : A Summary of Methodology, Data and Analytical Issues ». World Bank Policy Research Working Paper No. 5430

- 65-Khan, Mushtaq; (1996);** "A typology of corrupt transactions in developing countries"; IDS Bulletin, vol.8, no. 5.
- 66-King, R. G. et S. Rebelo (1990).** "Public Policy and Economic Growth: Developing Neoclassical Implications"; The Journal of Political Economy, vol.98, n° 5, pp. 126-150.
- 67-Klitgaard, R. (1989).** "Incentive myopia"; World Development, vol.17, n° 4, pp. 447-459.
- 68-Klitgaard, Robert; (1988).** "Controlling Corruption"; Berkeley: University of California Press Book.
- 69-Klitgaard, R., J. Fedderke and K. Akramov (2005).** "Choosing and Using Performance Criteria." High Performance Government: Structure, Leadership, Incentives, Santa Monica: Rand Corporation : pp.407–46.
- 70-Knack, S. (2001).** "Aid Dependence and the Quality of Governance: Cross-Country Empirical Tests." Southern Economic Journal 68(2): pp.310-329.
- 71-Knack, S. (2002).** "Governance and growth, measurement and evidence". Forum Series on the role of Institutions in Promoting Economic Growth;. IRIS Center, Washington D.C.
- 72-Knack, S. and A. Omar (2003).** "Trade intensity, country size and corruption"; Economics of Governance ; vol.4, n° 1, pp. 1-18.
- 73-Kormendi, R. C. et P. G. Meguire (1985).** "Macroeconomic determinants of growth: Crosscountry evidence"; Journal of Monetary Economics ; vol.16, n° 2, pp. 141-163.
- 74-Krueger, A. O. (1974).** "The Political Economy of the Rent-Seeking Society." The American Economic Review ; vol.64, n°3 : pp.291-303.
- 75-Krugman P.; (1990);** "The Age of Diminished Expectations"; Washington Post Briefing Books.
- 76-Kugler, M., T. Verdier and Y. Zenou (2005).** "Organized crime, corruption and punishment." Journal of Public Economics vol.89, n°9-10 : pp.1639-1663.
- 77-Kurer, O. (1993).** "Clientelism, corruption, and the allocation of resources." Public Choice vol.77, n°2 : pp.259-273.
- 78-Laitner, J. (1995).** "Quantitative Evaluations of Efficient Tax Policies for Lucas' Supply Side Models." Oxford Economic Papers, vol.47, n°3 : pp.471-492.

- 79-La Porta, R. L., F. Lopez-De-Silanes, A. Shleifer, et al. (1997).** "Legal Determinants of External Finance." *The Journal of Finance* ; vol.52, n°3 : pp.1131-1150.
- 80-La Porta, R.,F. L. de Silanes,A. Shleifer and R. Vishny (1998).** "The Quality of Government." *Journal of Law, Economics and Organisation*, vol.15, pp. 222-279.
- 81-Laffont, J. J. and T. N'Guessan (1999).** "Competition and corruption in an agency relationship"; *Journal of Development Economics*, vol.60, pp. 271-295.
- 82-Lambsdorff, G. J. (1999).** *Corruption in empirical research: a review*". Transparency International Working Paper. , Transparency International.
- 83-Lambsdorff, J. G. and P. Cornelius (2000).** "Corruption, Foreign Investment and Growth." *The Africa Competitiveness Report 2000/2001*: 70-78.
- 84-Tanzi, V. (1989).** "The Impact of Macroeconomic Policies on the Level of Taxation and the Fiscal Balance in Developing Countries"; *International Monetary Fund Staff Papers*, vol.36, n° 3 : pp. 633.
- 85-Tanzi, V. (1995).** "Corruption, Governmental Activities, and Markets." *Finance and Development* vol.32, n°4 : 24.
- 86-Tanzi, V. (1997).** "The Changing Role of the State in the Economy: A Historical Perspective". IMF working paper 97/114, Washington D.C.
- 87-Tanzi,V. (1998).** « Corruption Around the World: Causes, Consequences, Scope, and Cures », *IMF Staff Papers*, vol 45(4)
- 88-Tanzi, V. and H. R. Davoodi (2000).** "Corruption, Growth, and Public Finances", *The International Monetary Fund, Fiscal Affairs Department: Working Paper No.182*.
- 89-Tanzi, V. and Schuknecht, L. (2003).** "Public Finances and Economic Growth in European Countries." in *Fostering Economic Growth in Europe*, conference volume of the 31st Economics Conference of the Oestereichische Nationalbank, Vienna, 2003, 178-196.
- 90-Tignor, R.; (1993);** "Political corruption in Nigeria before independence"; *The Journal of Modern African Studies* ; vol.31, n°2 : 1993 : pp. 175-202.
- 91-Van Rijckeghem, C. and B. Weder (2001).** "Bureaucratic corruption and the rate of temptation: do wages in the civil service affect corruption, and by how much?" *Journal of Development Economics* ;vol.65, n°2 : pp.307-331.

- 92-Varian, H. R. (2005).** "Introduction à la microéconomie, De Boeck Université.
- 93-Virman, A. (1989).** "Indirect Tax Evasion and Production Efficiency"; Journal of Public Economics ; vol.39, n° 2 : pp. 223-37.
- 94-Wei, S.-J. (1997).** "How Taxing is Corruption on International Investors". NBER Working Papers 6030. I. National Bureau of Economic Research.
- 95-Wei, S. J. (1999).** Does Corruption Relieve Foreign Investors of the Burden of Taxes and Capital Controls?, World Bank, Development Research Group, Public Economics.
- 96-Wei, S.-J. (2000).** "Local Corruption and Global Capital Flows"; Brookings Papers on Economic Activity, vol.2000, n° 2 : pp. 303-346.
- 97-Wooldridge, J. (2002).** "Econometric Analysis of Cross-sectional and Panel Data, The MIT Press.
- 98-World Bank; (1992a).** "Governance and development"; Washington D.C, World Bank.
- 99-World Bank; (1992b).** "Governance- The World Bank Experience"; Washington D.C, World Bank.
- 100- World Bank (2012).** The State in a Changing World; Oxford University Press.
- 101- Wu, S. Y. (2004).** "Corruption Difference and Multinationals' Cross-Border Investment"; Department of Economics, National Tsing Hua University, Hsinch, Taiwan.
- Zak J, P. (2002).** "Institutions, Property Rights, and Growth"; Recherches Economiques de Louvain, vol.68, n° 2002/1 : pp.55-73.